

Table des matières

1.1	Objet et portée	1
1.2	<i>Loi sur l'évaluation d'impact</i> et savoir autochtone.....	2
1.3	Évaluation d'impact : le processus par rapport à la pratique	3
2.1	Analyse documentaire	4
2.2	Entrevues	4
2.3	Études de cas	5
2.4	Analyse.....	6
2.5	Limites de la recherche.....	6
3.1	Modes de connaissance.....	8
3.2	Méthodes et approches.....	12
3.3	Application et documentation	21
3.4	Évaluation et résultats	24
4.1	Sélection des études de cas	27
4.2	Étude de cas 1 : projet de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ	27
4.3	Étude de cas 2 : projet d'exploitation minière de l'entreprise Hope Bay Mining Ltd.....	32
4.4	Étude de cas 3 : évaluation environnementale stratégique de l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers	34
4.5	Étude de cas 4 : évaluation des effets cumulatifs aux fins de la gestion et de l'utilisation des terres d'Adams Lake	38
5.1	Modes de connaissance.....	43
5.2	Méthodes et approches.....	45
5.3	Mise en application et documentation	47
5.4	Évaluation et résultats	48

Liste des tableaux

Tableau 1 : Grille des participants aux entrevues.....	5
--	---

Liste des figures

Figure 1. Représentation des interactions des Autochtones avec les systèmes écologique et économique	31
Figure 2. Participants à l'atelier	34
Figure 3. Connaissances des Inuits concernant les mouvements saisonniers des animaux, comparativement à la saisonnalité des activités pétrolières et gazières	37
Figure 4. Bassin hydrographique de la rivière Adams.....	39
Figure 5. Savoir autochtone et science dans le cadre de l'EI.....	44

Acronymes et abréviations

Loi	<i>Loi sur l'évaluation d'impact</i>
ALCES	<i>A Landscape Cumulative Effects Simulator</i> , c.-à-d., simulateur des effets cumulatifs sur le paysage
BIAL	bande indienne d'Adams Lake
EI	évaluation d'impact
AEIC	Agence d'évaluation d'impact du Canada
SA	savoir autochtone
IQ	Inuit Qaujimajatuqangit, c.-à-d., savoir traditionnel des Inuits
OEREVN	Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
CNER	Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions
AIQ	Association inuite de Qikiqtani
science	science occidentale
ST	savoir traditionnel
TWC	Two Worlds Consulting

REMERCIEMENTS ET LIMITES

Le présent document a été préparé pour l'Agence d'évaluation d'impact (l'Agence) du gouvernement du Canada. L'entreprise Two Worlds Consulting (TWC) et son équipe de recherche tiennent sincèrement à remercier, pour leur apport et leurs perspectives, les membres suivants du personnel de l'Agence : Carolyn Dunn, Alana Green, Robyn Whittaker et Miriam Padolsky. TWC souhaite également remercier les personnes qui ont accepté de participer aux entrevues et de faire part de leur vaste expérience. Parmi ces personnes, celles qui ont accepté que leurs noms figurent dans nos remerciements sont Louis Belzile¹, Jessica Perritt, Barry Wilson², Mike Setterington³, Scott Findlay⁴, Heather Rasmussen⁵, Mark Cliffe-Phillips⁶, Brett Wheler⁷ et Deborah McGregor⁸. Certains des participants aux entrevues ont refusé d'être identifiés.

Par ailleurs, TWC tient à reconnaître les efforts et la collaboration des membres de son équipe de recherche, notamment Jennifer Campbell, Sarah Ravensbergen, Holly Marsh, Hillary Ashley et Heidi Klein (Sanammanga Solutions Inc.).

Le présent rapport est réservé à l'usage exclusif de l'Agence. Rien dans ce rapport ne doit être considéré comme un avis juridique. L'équipe de TWC ne formule aucune observation quant aux exigences de conformité aux lois, aux règles, aux règlements ou aux politiques sur l'environnement établis par les organisations gouvernementales locales, provinciales ou fédérales.

¹ Biographe, WSP Canada inc.

² Spécialiste des écosystèmes, CE Analytic.

³ Biographe principal, EDI Environmental Dynamics Inc.

⁴ Professeur agrégé de biologie et directeur associé, Programmes d'études supérieures, Institut de l'environnement de l'Université d'Ottawa.

⁵ Conseillère principale en politiques, Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

⁶ Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.

⁷ Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie.

⁸ Professeure agrégée et titulaire, Chaire de recherche du Canada en justice environnementale autochtone, Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York.

RÉSUMÉ

En 2019, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur l'évaluation d'impact*, qui définit des exigences et des processus plus étoffés en ce qui a trait à la prise en compte du savoir autochtone (SA). Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi, l'Agence d'évaluation d'impact (l'Agence) travaille de concert avec les membres de son Comité consultatif autochtone et de son Comité consultatif technique des sciences et des connaissances en vue de déterminer comment tisser ensemble et efficacement le SA et la science occidentale (la science). Le rapport qui suit présente les expériences et la sagesse acquises par des praticiens du SA et de la science, y compris des exemples d'approches d'intégration combinée des deux systèmes de connaissances et des deux visions du monde, sous la forme d'études de cas.

L'inclusion du SA au processus de prise de décisions a été élevée au rang d'exigence à la suite de décisions judiciaires telles que celles qui ont été rendues dans *Delgamuukw c. Colombie-Britannique*⁹ (1997) et *Tsleil-Waututh Nation c. Canada*¹⁰ (2018), et qui concluaient que l'histoire et les traditions orales des Autochtones devaient être placées sur un pied d'égalité avec les autres types de preuves et que le savoir autochtone devait être intégré aux évaluations environnementales fédérales. Au cours des dernières décennies, la pratique voulant qu'on intègre le SA aux évaluations environnementales et aux exercices décisionnels a évolué parallèlement à la pratique consistant à rapprocher la science et le SA. Cette pratique a débuté par l'ajout, dans les évaluations d'impact (EI), de sections relatives au SA qui prévoient l'application de certaines connaissances écologiques à l'évaluation des effets sur l'environnement. Le SA servait alors principalement à déterminer les conditions de référence.

Les approches préconisées plus récemment pour lier le SA et la science mettent l'accent sur les aspects pour lesquels les systèmes de connaissances et les intérêts des collectivités se recoupent et divergent. Parmi les « solutions », on compte les efforts concertés de recherche et des processus communs dans le cadre desquels les détenteurs de SA et les praticiens de la science travaillent de concert en vue de comprendre les répercussions éventuelles. Les détenteurs de SA participent également à la formulation de déterminations importantes, lorsque l'épistémologie autochtone peut être mieux reflétée (voir les études de cas relatives aux projets de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ et d'exploitation minière de Hope Bay Ltd.). D'autres approches prévoient que les groupes autochtones préparent leurs propres évaluations et des groupes menant leurs propres recherches de connaissances. Ces deux derniers types d'approches sont toutefois entravées par le fait qu'elles recourent encore à un tiers chargé d'entrelacer les connaissances, ce qui peut un manque de connaissances complètes sur le projet. Il existe aussi des approches stratégiques telles que celles qui sont appliquées lorsqu'un groupe autochtone souhaite présenter un point de vue s'éloignant de la science tout en continuant à collaborer avec les détenteurs de savoir scientifique (voir les études de cas relatives au projet de la baie de Baffin et du détroit de Davis). Un premier ensemble de travaux basé sur des personnes interrogées selon lequel des procédures

⁹ *Delgamuukw c. Colombie-Britannique*, [1997] 3 R.C.S. 1010, numéro de dossier 23799.

¹⁰ *Tsleil-Waututh Nation et al. c. Canada (Procureur général) et al.*, 2018 CAF 153.

de consensus intégrées à certains points critiques peuvent s'avérer les plus fructueuses. Globalement, on constate une absence d'uniformité d'un bout à l'autre du pays. La géographie, les relations avec les promoteurs de projets, les lois, la réalité politique et la gouvernance des collectivités, ainsi que l'état des revendications et des traités étant tous des facteurs déterminants.

À la lumière de l'analyse documentaire et des entrevues effectuées, TWC a cerné plusieurs tâches concrètes que l'Agence pourrait entreprendre, notamment :

- élaborer des lignes directrices relatives au SA et à la science;
- embaucher un facilitateur ou un interprète interne du SA;
- veiller à ce que tous ceux qui participent à une EI, y compris les membres de comités, reçoivent une formation portant sur les différentes visions du monde;
- concevoir une trousse d'outils d'EI comprenant des normes et des méthodes qui sont conformes aux intentions de la nouvelle Loi;
- définir une orientation stratégique relative à l'évaluation des effets cumulatifs et à la prise de décisions;
- établir des règles de procédure qui synthétisent les rôles et les responsabilités de l'Agence tout en rendant l'ensemble du processus transparent.

1 INTRODUCTION

1.1 Objet et portée

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact* (la « Loi », ou LEI 2019), l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a mis sur pied deux comités consultatifs formés de spécialistes de l'extérieur, soit le Comité consultatif autochtone et le Comité consultatif technique des sciences et des connaissances (les Comités). Le Comité consultatif autochtone a pour mission de « fournir à l'Agence des avis non politiques reflétant les intérêts et les préoccupations des peuples autochtones du Canada aux fins de l'élaboration des principales politiques et orientations »¹¹. Quant au Comité consultatif technique des sciences et des connaissances, sa mission consiste à fournir « de l'information et des conseils spécialisés sur des questions liées aux évaluations environnementales, aux évaluations d'impact, ainsi qu'aux évaluations régionales et stratégiques. Les sujets qui peuvent être examinés par le Comité comprennent des questions scientifiques, environnementales, sociales et économiques, et des questions portant sur la santé et les genres ainsi que sur les connaissances autochtones »¹². À l'appui des activités des deux Comités et des efforts déployés par l'Agence pour combiner plus largement le savoir autochtone (SA) et la science occidentale (la science) dans le cadre des EI, l'Agence a conclu un contrat avec l'entreprise Two Worlds Consulting (TWC) pour qu'elle prépare un rapport présentant des études de cas et s'appuyant sur la documentation et l'information fournie par les praticiens et les détenteurs de savoir. Le sujet a déjà fait l'objet de diverses études et d'autres documents, mais bon nombre de ces ouvrages sont de nature principalement théorique et ne peuvent pas nécessairement tenir lieu d'assise pour une éventuelle discussion menant à l'établissement de directives pratiques pour l'Agence. Le présent travail visait à rassembler des études de cas démontrant comment des organisations ont intégré ensemble le SA et la science et comment ces exemples pourraient servir à établir des approches efficaces dans le contexte du nouveau processus fédéral d'EI. Les études de cas présentées proviennent d'un éventail de secteurs d'activité, y compris les infrastructures linéaires, l'exploitation minière, l'industrie du pétrole et du gaz, ainsi que l'aménagement régional. Chacune a été choisie dans l'optique d'illustrer des aspects clés de la mise en application du SA et de la science.

La section 2 du document présente la méthode et l'approche adoptées par TWC aux fins du projet. La section 3 propose une synthèse des entrevues, et la section 4 est constituée des études de cas elles-mêmes. Enfin, les résultats de l'analyse sont présentés à la section 5.

¹¹ <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/consultative/comites-consultatifs/comite-consultatif-autochtone/mandat-provisoire.html>

¹² <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/consultative/comites-consultatifs/comite-consultatif-technique-sciences-connaissances/mandat-provisoire-sept-2019.html>

1.2 *Loi sur l'évaluation d'impact et savoir autochtone*

La Loi établit un processus en cinq étapes (phase 1 – planification; phase 2 – étude d'impact; phase 3 – évaluation d'impact; phase 4 – prise de décision; phase 5 – Postdécision) destiné à accroître la clarté et l'uniformité des évaluations fédérales, ainsi qu'à favoriser la prise de décisions efficaces et efficientes (Agence, 2019). L'Agence est chargée de fournir aux promoteurs de projets des directives concernant les attentes relatives à l'intégration du SA et de la science aux fins de l'évaluation des effets, puis d'analyser ce que les promoteurs ont soumis en réponse à ces consignes. Pour ce faire, l'Agence doit d'abord s'assurer que les évaluations tiennent compte du SA, des répercussions sur les droits conférés aux groupes autochtones en vertu de l'article 35, des impératifs culturels, ainsi que de toute étude ou évaluation des effets ou de tout plan exécuté par les instances dirigeantes autochtones (LEI, 2019).

L'Agence reconnaît qu'il existe, au sein des cinq phases du processus d'évaluation, un éventail d'approches favorisant une mobilisation significative (c.-à-d., participation, collaboration, partenariat) (Agence, 2019). Tout au long du processus d'EI, l'Agence est chargée de produire plusieurs documents dans lesquels le SA et la science peuvent constituer une partie du contenu, y compris :

- un résumé des enjeux;
- des lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact;
- un plan de coopération pour l'EI;
- un plan de mobilisation et de partenariat avec les Autochtones.

Il revient au promoteur du projet de mobiliser les groupes autochtones et d'organiser la consultation avec ces derniers, de même que d'intégrer le SA et la science de façon qu'il soit possible d'évaluer les éventuelles répercussions du projet sur l'environnement, la société, la santé et l'économie. L'Agence peut tenir lieu d'organe de liaison pendant toute l'étape de consultation. Les groupes autochtones peuvent prendre les mesures suivantes pendant le processus d'EI :

- mener leurs propres activités dans leurs collectivités pour examiner le projet;
- effectuer leurs propres évaluations aux termes des lois autochtones;
- diriger leurs propres études;
- compiler leur propre information pour contribuer à la documentation soumise par le promoteur (Agence, 2019).

Enfin, l'Agence, le promoteur et les groupes autochtones peuvent participer de manière égale aux activités de suivi, de surveillance et de conformité.

Le présent rapport examine les nombreux rôles de l'Agence, de même que la prise en compte du SA et de la science à chacune des phases du processus d'EI.

1.3 Évaluation d'impact : le processus par rapport à la pratique

La Loi a été conçue pour tenir lieu d'outil de planification des évaluations fédérales. Dans le cadre de ce processus, la Loi prévoit que « l'évaluation d'impact [...] prend en compte [...] les connaissances autochtones fournies à l'égard du projet » [alinéa 22(1)g], sans toutefois préciser comment le SA doit être pris en compte. Dans de nombreux secteurs d'activité, il est généralement admis que des améliorations colossales doivent encore être apportées à la façon dont les détenteurs de SA et les praticiens de la science collaborent dans le cadre du processus d'EI (Abu et coll., 2019). Le présent rapport met l'accent sur les pratiques liées au partage des connaissances, plus particulièrement les mesures concrètes susceptibles d'améliorer les contributions apportées à chaque phase de l'EI en ce qui concerne l'Agence.

2 MÉTHODE ET APPROCHE

TWC reconnaît qu'il importe d'examiner comment le SA et la science peuvent tous deux être respectés et intégrés au processus fédéral d'évaluation d'impact, et que les moyens d'y parvenir doivent respecter et refléter le SA et les exigences de l'Agence. C'est pourquoi TWC a, chaque fois que la situation le permettait, axé ses recherches sur le SA et la science dans le cadre d'une EI qui sont directement pertinents aux questions de politiques et de mise en œuvre pour l'Agence et les Comités.

2.1 Analyse documentaire

TWC a commencé par passer en revue les documents de référence sur le SA et la science fournis par l'Agence, en plus des commentaires sur l'énoncé des travaux du projet formulés par le Comité consultatif technique et le Comité consultatif autochtone. À partir de ces sources, nous avons dressé une liste de mots clés qui a servi à élargir la recherche documentaire; d'autres documents ont été trouvés grâce à une recherche sur les sites *Google Scholar* et *Web of Science*. Les mots clés utilisés respectaient l'exigence de repérer les pratiques qui prévoyaient la reconnaissance de la réconciliation, le respect des droits conférés aux Autochtones en vertu de l'article 35, ainsi que la prise en compte de pratiques émergentes. La recherche documentaire englobait des publications universitaires, des publications à comité de lecture, des documents d'orientation, des documents sur les EI fédérales et provinciales, des documents relatifs au SA et de la documentation parallèle, en mettant l'accent sur les documents présentant des applications concrètes.

À partir de cette documentation, quatre thèmes ont été dégagés, puis appliqués à la sélection des participants aux entrevues (section 2.2) et des études de cas (section 2.3). Deux de ces thèmes – *modes de connaissance* et *méthodes et approches* – ont trait au rôle de l'Agence qui consiste à fournir des consignes sur les attentes relatives à la présentation du SA et de la science dans le cadre des études d'impact ou à soutenir les collectes de SA menées par des groupes autochtones. Les deux autres thèmes – *mise en application et documentation* et *évaluation et résultats* – concernent le rôle d'évaluation ou de soutien à l'évaluation des études d'impact de l'Agence, de même que l'utilisation du SA et de la science dans ces études d'impact.

Une liste de toute la documentation examinée est présentée à l'**annexe A**.

2.2 Entrevues

En avril 2020, TWC a mené une dizaine d'entrevues téléphoniques¹³ avec des praticiens qui connaissaient bien la prise en compte du SA et de la science dans le cadre d'une EI. Nous avons sélectionné un éventail diversifié d'intervenants, y compris des universitaires, des représentants des pouvoirs de réglementation régissant d'autres processus d'EI, des praticiens autochtones habitués à

¹³ Quinze personnes ont été sollicitées, dont trois ont refusé de participer en raison de la pandémie de COVID-19, et deux n'ont pas répondu.

travailler en collaboration avec des scientifiques, ainsi que des praticiens de la science retenus pour leur expérience de travail avec le SA (*Tableau 1*), chacun ayant leur propre point de vue à propos des exigences. Ces entrevues téléphoniques visaient à recueillir les observations des praticiens, de même que leurs expériences concrètes d'intégration combinée du SA et de la science dans les EI, ainsi qu'à cerner les exemples de projets pouvant être inclus dans le rapport à titre d'études de cas. Un questionnaire semi-structuré à réponses libres (annexe B) a été élaboré en collaboration avec l'Agence. Articulé autour des quatre thèmes dégagés pendant la phase de recherche documentaire, il offrait aux participants la possibilité de se pencher sur les enjeux et les sujets pertinents pour eux, tout en fournissant de l'information à l'appui de l'élaboration de politiques et de directives.

Les participants potentiels aux entrevues ont été identifiés en collaboration avec l'Agence. La priorité était accordée aux personnes ayant de l'expérience pratique dans les domaines du SA, de la science et de l'EI. On s'est efforcé d'inclure des personnes dotées d'une expertise touchant au moins un des quatre thèmes. TWC a d'abord sollicité les participants éventuels par courriel, en leur envoyant la lettre de présentation fournie par l'Agence (annexe C), puis a procédé à des appels téléphoniques de suivi dans les cas où les personnes contactées n'avaient pas répondu.

Les participants ont été avisés que tous les renseignements communiqués (y compris les renseignements personnels) demeuraient confidentiels. Ultérieurement, ils ont consenti à ce que TWC publie l'information et les citations incluses dans le présent rapport. Des notes textuelles ont été prises au cours des entrevues (qui n'étaient pas été enregistrées), dont le résumé a été remis aux participants par la suite, aux fins de revue et de validation. Si un participant manquait de temps pour aborder tous les sujets ou souhaitait communiquer d'autres renseignements, il se voyait offrir la possibilité de fournir des observations supplémentaires par écrit. La section 3 présente une synthèse de ces entrevues.

Tableau 1 : Grille des participants aux entrevues

Nombre de participants	Rôle
2	Universitaires
2	Praticiens autochtones
3	Représentants des pouvoirs de réglementation
3	Praticiens de la science

2.3 Études de cas

Les études de cas sont des outils précieux pour mettre en lumière des sources de données spécifiques et examiner les significations, interprétations et explications très différentes qui sont défendues par divers groupes sociaux et culturels (Yin, 2009). Eckert et ses collaborateurs (2020) ont déclaré que, dans le contexte canadien, la recherche d'études de cas ciblant un ordre de gouvernement particulier peut avoir des conséquences pour les autres :

[...] Les perspectives issues de l'analyse de l'apport du SA aux politiques fédérales sur l'EE sont pertinentes pour les processus d'EE à d'autres échelles, car les EE fédérales sont

susceptibles de toucher des enjeux environnementaux à grande échelle (tels que ceux qui se répercutent sur les océans du Canada et le climat mondial). Il convient de noter que les peuples autochtones du Canada ont fait part de préoccupations relatives aux EE de divers ordres de gouvernement pour des motifs similaires (Booth et Skelton, 2011a) [traduction] (Eckert et coll., 2020, page 68).

Aux fins de la recherche présentée ici, TWC devait trouver des études de cas pertinentes, qui ont été trouvées en combinant les résultats de recherches dans les registres en ligne, les commentaires des participants aux entrevues, les recommandations de l'Agence et l'expérience de TWC. Les études de cas qui offraient des perspectives particulières ou novatrices ont été retenues. On s'est particulièrement efforcé de trouver des projets se déroulant dans le sud, et quatre¹⁴ l'ont été, mais les fiches correspondantes des registres publics fédéraux et provinciaux n'étaient pas suffisamment détaillées pour élaborer une étude de cas.

2.4 Analyse

Une approche inductive a été appliquée à l'analyse des données recueillies pendant la phase de l'analyse documentaire et des entrevues, l'accent ayant été mis sur les pratiques actuelles, les nouvelles pratiques et les recommandations relatives aux pratiques.

2.5 Limites de la recherche

Les difficultés relatives à la recherche éprouvées au cours du projet, susceptibles de se répercuter sur les résultats de l'étude, étaient les suivantes :

- Les recherches sur ordinateur qui recourent à la terminologie pour dégager et filtrer des résultats posent un risque d'omission d'information selon les différents termes utilisés (p. ex., les termes utilisés pour désigner les collectivités autochtones sont variés : « Autochtone », « Premières Nations », « Inuit » ou « Métis », de même que les termes liés au SA). Chaque fois que la situation le permettait ou qu'on le jugeait nécessaire, les recherches effectuées ont été reprises à partir de différentes versions de la terminologie d'usage.
- L'information pertinente concernant le SA et les EI n'est pas toujours accessible en ligne, et n'est pas toujours présentée en anglais (la langue de l'équipe de TWC).
- Le nombre d'entrevues était limité en raison de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020, l'événement ayant pesé lourdement sur le temps et la disponibilité des éventuels participants.
- L'information accessible au public n'offrait pas de données adéquatement détaillées sur les projets pouvant faire l'objet d'études de cas, ce qui a limité le nombre d'études de cas qu'il a été possible d'établir et les conclusions qu'on a pu en tirer.

¹⁴ Projets de : gestion des déchets nucléaires, aménagement d'un parc éolien, construction d'un barrage hydroélectrique, et exploitation de sables bitumineux.

- TWC est consciente que cette recherche s'inscrivait dans un contexte colonial et reconnaît que de nombreux enjeux soulevés par les participants aux entrevues nécessitent que des changements à petite et à grande échelles soient être mis en place dans plusieurs territoires de compétence. Bien que tout ait été mis en œuvre pour représenter de manière juste l'information communiquée par les participants aux entrevues, TWC admet que le présent rapport ne peut pas aborder tous les enjeux épistémologiques et coloniaux liés à la gouvernance et à la gestion de l'environnement au Canada.
- De plus, le fait que l'EI soit un outil occidental influe inévitablement sur la façon dont le SA est recueilli dans ce domaine; de nombreuses autres manières de tenir compte de l'information offerte par les détenteurs de savoir sont impossibles à intégrer dans ce cadre.

3 SYNTHÈSE DES ENTREVUES

Les entrevues ont permis d'obtenir des observations judicieuses sur les pratiques d'EI, et ont mis en lumière les éléments du processus d'intégration du SA et de la science qui pourraient être améliorés dans ce contexte. La section suivante présente, regroupés par thèmes, les aspects clés les plus souvent soulignés par les participants aux entrevues.

3.1 Modes de connaissance

Il est essentiel pour l'établissement de relations que les différentes visions du monde soient respectueusement comprises et prises en compte. Les participants aux entrevues ont souvent mis en relief la nécessité qu'il y avait de tout d'abord comprendre et respecter les différences entre le SA et la science, ainsi que les contextes dans lesquels ils s'inscrivent. Les participants ont insisté sur le fait que, puisqu'il s'inscrit dans la science, le processus d'EI doit débuter par la prise en compte et le respect du contexte culturel et y veiller à chaque étape. Le SA ne peut pas être envisagé comme un élément isolé et autonome.

La science occidentale est un mode de connaissance, mais n'est pas le seul. Il faut faire preuve d'ouverture et créer un espace qui permet de comprendre les différents modes de connaissance.

— Jessica Perritt

Il faut les traiter [les peuples autochtones] de façon respectueuse, non pas comme des parties intéressées, mais comme des intervenants à part entière.

— Un participant aux entrevues

Il importe aussi de reconnaître la diversité des savoirs et des systèmes de connaissances au sein même de la sphère du SA. Les participants ont souligné la nature changeante et en constante évolution du SA, ainsi que les façons dont il se distingue de la science.

Bien que ce soit important pour comprendre les tendances, il ne suffit pas de se pencher sur ce qui s'est passé au fil des siècles; il faut également comprendre que les choses ont changé et que de nouvelles connaissances existent. Il est tout aussi important d'amalgamer ces ensembles de connaissances et de comprendre qu'ils font partie d'une vision du monde que d'envisager les choses à travers le prisme du « savoir traditionnel ».

— Un participant aux entrevues

[...] La caractéristique clé de l'Inuit Qaujimajatuqangitne ne se résume pas aux connaissances produites en fin de compte, qui n'en sont en fait qu'un élément. De portée beaucoup plus vaste, ce mode de savoir s'appuie sur le partage, la communication, l'approche, la façon de faire les choses, voire des aspects d'encore plus grande envergure. Pour les Inuits, c'est une façon d'être, une façon de savoir. [...] Les détenteurs de savoir font partie du processus depuis le début, transmettant chaque fois ce qu'ils ont entendu et la manière dont ils l'ont utilisé et s'interrogeant sur la direction à prendre à l'avenir. Le savoir et les connaissances proviennent de nombreuses sources [...], le savoir autochtone est souvent défini différemment par quasiment tout le monde - les diverses

collectivités, différentes Premières Nations, différentes organisations. Il peut même arriver que les définitions diffèrent entre les divers documents d'une même organisation. Par conséquent, il faudrait préciser très clairement ce qu'une chose signifie dans un contexte particulier et ce qu'elle désigne dans un autre contexte.

— Un participant aux entrevues

Bien qu'ils diffèrent l'un de l'autre, le savoir autochtone et la science représentent tous deux une manière de voir et de comprendre le monde et la nature. Le savoir autochtone ne se limite pas à un ensemble de connaissances acquises par un groupe de personnes. C'est une notion globale qui renvoie à la perception ou à la vision de la vie et de la nature.

— Louis Belzile

Plusieurs participants ont mentionné que le renforcement des capacités personnelles et institutionnelles est crucial pour que le personnel et les organisations non autochtones puissent mieux comprendre. Les participants ont également observé que les niveaux de compréhension des praticiens peuvent influer sur l'efficacité avec laquelle l'information est intégrée. Le renforcement des capacités dans l'optique d'approfondir la compréhension au sein des organisations est donc une étape importante.

Au sein de l'organisation, le plus grand défi – mais également la plus belle réussite, c'est de consacrer du temps à la création de possibilités qui permettront aux gens [au personnel] non seulement d'avoir accès à ce savoir, mais aussi de l'expérimenter. Pour comprendre ce savoir, il faut y être exposé, en faire l'expérience et s'y plonger entièrement. Ce n'est pas comme la science occidentale, qui permet de comprendre un phénomène après avoir lu un livre ou un article sur le sujet. Le savoir autochtone est différent. À titre d'organisation, notre plus grande réussite fut de consacrer le temps et les efforts nécessaires pour combler les lacunes en matière de connaissances des spécialistes de la science occidentale.

— Jessica Perritt

[...] L'une des difficultés liées à l'intégration du savoir autochtone aux évaluations d'impact est le fait que ce savoir dépend fortement de la personne qui le met en application, de ses compétences et connaissances, ainsi que de l'information qui lui a été transmise. Fort de nombreuses expériences au cours desquelles des aînés ou d'autres détenteurs de savoir des collectivités du Canada m'ont transmis leurs connaissances, j'ai appris que les détenteurs de savoir communiquent celui-ci à un niveau où, selon eux, les destinataires seront en mesure de le mettre en application. [...] Autrement dit, les personnes qui appliquent les connaissances qui leur ont été transmises peuvent faire varier grandement la façon dont ces connaissances sont utilisées. Je l'ai constaté personnellement : l'utilité du savoir autochtone pris en compte dans le cadre d'une évaluation d'impact est largement tributaire de la personne qui met ce savoir en application.

— Barry Wilson

Si on crée un espace à cette fin dès le début du processus, il faut aborder la question de la dynamique du pouvoir. Pour garantir la réussite de l'exercice, on doit faire preuve de vulnérabilité à tout ce qui nous entoure et être ouvert à la découverte d'une nouvelle façon de savoir et de voir. [...] Cela doit faire partie de l'assise de référence et de l'apprentissage du personnel des organisations; les gens doivent comprendre comment mettre ce savoir en pratique. [...] Une fois qu'ils se sont identifiés à vous personnellement et qu'une relation fondamentale s'est établie, vous avez franchi une étape déterminante. Chacun a ensuite beaucoup plus de facilité à entendre les autres, à apprendre d'eux et à s'abstenir d'imposer une façon de faire au détriment d'une autre.

— Jessica Perritt

[...] Il doit y avoir un niveau de capacité acceptable relativement au savoir autochtone au sein de l'organisation. Dans le passé, intégrer le savoir autochtone aux projets consistait à présenter l'application de la science occidentale aux détenteurs de savoir autochtone, puis à présenter et à partager leurs connaissances. En réalité, c'est l'inverse qu'on doit faire : renforcer les capacités en matière de SA des praticiens de la science occidentale de façon qu'ils puissent le respecter et en tenir compte, dans l'optique de l'intégrer efficacement aux évaluations d'impact.

— Jessica Perritt

En outre, l'un des participants a souligné que, bien qu'il soit essentiel de comprendre le contexte culturel des groupes autochtones en présence pour pouvoir leur témoigner du respect, « comprendre le contexte historique revêt une grande importance, car celui-ci explique bien des attitudes affichées par les Autochtones à l'égard des nouveaux projets ciblant leurs territoires ». Pour le personnel de l'Agence, il est utile de comprendre les difficultés propres à la collecte du SA et les différences par rapport à la collecte d'information scientifique. Une compréhension pratique du SA peut aider les examinateurs et les décideurs à comprendre le contexte et à prendre des décisions qui reflètent les données de manière juste.

De nombreux participants ont fait remarque qu'il faut du temps pour établir une relation et gagner la confiance de l'autre, et que le temps requis varie nécessairement selon les personnes, les collectivités, les territoires de compétence, le contexte et beaucoup d'autres facteurs. Dans les situations où les collectivités refusent de s'engager auprès des promoteurs, l'Agence doit faire preuve de diligence raisonnable auprès des Premières Nations, ayant la responsabilité de faciliter respectueusement les choses.

Les participants ont souligné la nécessité de reconnaître les différences entre les systèmes, mais l'un d'entre eux a aussi précisé qu'envisager ces systèmes comme des entités complètement séparées peut également être nuisible.

[...] Nous avons tendance à séparer la science du savoir autochtone, mais d'un point de vue logique, cela sous-entend que le savoir autochtone n'est pas scientifique, ce qu'il est pourtant assurément. [...] Ainsi isolé, le savoir autochtone est alors perçu comme radicalement différent de la science. Je crois néanmoins qu'il s'agit là de deux ensembles cumulatifs d'expériences fondées sur l'observation, et que seuls peuvent-être les techniques

et les modes de communication (oralement ou par écrit) diffèrent. Nous devons veiller à ne pas creuser trop profondément l'écart entre les deux.

— Barry Wilson

Il est essentiel d'intégrer les perspectives des Autochtones quant au processus ou aux pratiques de conception. L'établissement, tôt dans le processus, de relations solides et respectueuses avec les instances dirigeantes, les membres des collectivités et les détenteurs de savoir est fondamental pour soutenir et consolider les relations entre les promoteurs, les groupes autochtones, les scientifiques et l'Agence. L'efficacité et l'efficience du processus peuvent s'en trouver améliorées. Par exemple, cela permet de s'assurer que les questions posées dans le but d'éclairer la collecte de données de référence se fondent autant sur le SA que sur la science. On veille ainsi à poser les « bonnes » questions. De tels processus pourraient offrir une amorce de solution à la dynamique selon laquelle les détenteurs de savoir ont l'impression que leurs connaissances sont simplement prélevées en vue d'être utilisées dans un système scientifique. La participation des détenteurs de savoir et des membres des collectivités à la formulation des questions (particulièrement la question de savoir quelle information doit être recueillie et faire l'objet d'un suivi) est d'une importance capitale pour favoriser davantage d'exercices de collaboration et de partenariats à parts égales entre les détenteurs de savoir et les scientifiques.

[...] Nous avons eu la chance de collaborer étroitement avec une collectivité qui reconnaît elle aussi l'importance de travailler dans un « esprit d'inclusion », selon sa propre expression. Si nous demandons à ses membres d'apprendre en quoi consistent nos projets d'un point de vue technique, nous devons aussi être ouverts à leur compréhension des répercussions de ces projets sur leur collectivité, leur population ou leurs terres. Ils ont eux-mêmes fait preuve d'ouverture en nous permettant de contribuer à la cocréation de ce travail, soutenant que la seule façon dont nous pouvions apprendre d'eux était de nous rendre sur place afin d'y participer.

— Jessica Perritt

La science s'inscrit dans un système qui détermine comment les gens sont éduqués, établit les processus qui permettent de désigner les experts, définit comment les examens par les pairs sont effectués, etc. Ce qu'on ne comprend pas, c'est que le SA s'inscrit lui aussi dans le système de la société autochtone, qui possède également ses propres processus visant à déterminer qui sont les experts, comment le SA évolue au fil du temps, etc., mais ce système n'est pas pris en considération.

— Un participant aux entrevues

[Il importe de] reconnaître que les Autochtones constituent de véritables nations et sociétés. Lorsqu'on aborde les choses de cette façon, la tâche ne vise plus à extraire des données au sein de sociétés vulnérables, mais de nations réelles et de vraies personnes.

— Un participant aux entrevues

Il est essentiel de soutenir la gouvernance autochtone. L'Agence joue un rôle important dans la prestation, aux collectivités autochtones, de fonds et de services de renforcement des capacités tant de façon précoce que continue. Plusieurs participants ont mentionné qu'il est nécessaire que les collectivités contrôlent leurs propres données et que les protocoles communautaires aient préséance

sur les autres. Ils ont également évoqué les tensions suscitées dans de nombreuses collectivités par la question de savoir quelle information il convient de partager, et de quelle façon.

Lorsque nous travaillons en tenant compte de l'aspect de cocréation, nous contribuons à la réussite de la mise en œuvre. Si les collectivités ne voient pas que leur savoir est pris en compte dans les décisions, tout cela n'est rien de plus qu'une simple case à cocher. Il doit y avoir un élément significatif qui donne du sens à la démarche, et qui leur permet de reconnaître leurs opinions et leurs connaissances dans la façon dont le projet est conçu.

— Jessica Perritt

Entre autres, pour que les collectivités puissent contrôler leurs propres processus et connaissances et en être souveraines, elles doivent décider ce qui convient à une évaluation environnementale, et à quel moment. Elles peuvent choisir de ne partager que des données ou du matériel de gestion ou de transmettre seulement des orientations philosophiques de haut niveau. Ce sont elles qui choisissent l'information à partager.

— Un participant aux entrevues

Les exemples les plus éloquents d'intégration du savoir autochtone sont ceux où les gouvernements autochtones disposent des capacités nécessaires pour rassembler les connaissances pertinentes et les interpréter dans le contexte du projet; pour procéder au contrôle de la qualité et y appliquer le prisme des valeurs culturelles; où elles ont ce travail, cette capacité au sein de la collectivité. Cette démarche est meilleure que de dépêcher des scientifiques qui demanderont qu'on leur transmette des connaissances de sorte qu'ils puissent les utiliser.

— Un participant aux entrevues

Enfin, plusieurs participants ont souligné qu'un aspect pratique et crucial du processus est de demander conseil aux membres de la collectivité lorsqu'on doute de la manière appropriée d'aller de l'avant.

3.2 Méthodes et approches

La collaboration et la cocréation sont essentielles pour entrelacer le SA et la science de façon appropriée et respectueuse. Les participants ont fortement insisté sur l'importance d'adopter des méthodes et des approches ancrées dans la cocréation et la collaboration respectueuse. Décrivant le phénomène, un participant a évoqué la nécessité d'unir les efforts de manière à jeter des ponts reposant sur de solides assises qui tiennent compte non seulement des valeurs économiques, mais également de la société, de l'environnement et de la culture, en mettant d'ailleurs la culture en avant.

C'est ce que nous tentons de faire à [nom de l'organisation] : aménager un espace de cocréation, et non pas imposer la science occidentale comme outil d'évaluation, instrument de recherche ou mode de collecte des connaissances. Nous ne demandons pas aux détenteurs de savoir autochtone d'imposer leurs façons de faire aux membres de notre personnel technique; nous créons plutôt un espace où l'organisation sera en mesure d'élaborer ces éléments de façon concertée, de sorte que les deux systèmes de

connaissances éclairent le processus, ou pourra définir comment les choses sont évaluées, déterminer à quoi ressemblent les plans de travail ou établir les échéanciers de façon qu'aucun des deux systèmes ne domine l'autre. De même, de sorte que l'interprétation de la façon dont le savoir est intégré ne soit pas unilatérale. Nous ne voulons pas que le savoir autochtone alimente la caractérisation environnementale, et que toutes ces connaissances soient alors incorporées à des processus et interprétées uniquement à la lumière de la science occidentale. Nous voulons plutôt nous assurer d'adopter une approche à deux voies quant à l'exécution des différents aspects du travail. [...] Il est important que la possibilité de créer un espace permettant de faire les choses ensemble existe.

— Jessica Perritt

De nombreuses suggestions portaient sur la façon dont la collaboration et la cocréation peuvent se dérouler. Toutes ces suggestions s'appuyaient sur le principe énoncé dans la section précédente, c'est-à-dire qu'il est essentiel de ménager un espace pour les rencontres, les ateliers et les conversations en personne axées sur la découverte et la compréhension du contexte autochtone particulier. L'Agence et les promoteurs devraient prévoir des tribunes qui permettent de recevoir différents points de vue, tels que des ateliers distincts destinés aux jeunes et aux femmes.

[...] Il y a une grande tendance à former les gens en matière de compétence culturelle, mais ce n'est que la première étape. Il faut évoluer constamment pour qu'on réussisse à combiner le savoir autochtone et la science efficacement. Il est très important qu'une organisation y parvienne avec succès, mais il s'agit d'un territoire inconnu pour bon nombre de personnes. Nous devons créer des espaces sécuritaires où les gens peuvent se réunir et travailler ensemble. Nous avons plusieurs moyens pour y parvenir : par exemple, nous venons tout juste de tenir notre deuxième événement annuel à l'intention des praticiens de la science occidentale et des détenteurs de savoir autochtone, réunissant différentes collectivités, universités et chercheurs afin d'examiner comment le cuivre, l'argile et le roc sont liés à l'eau. Nous avons tenté d'aménager des plateformes permettant aux gens de se réunir, d'apprendre les uns des autres au sein d'un espace sécuritaire où ils peuvent parler de ce qui leur cause des difficultés ou de ce qu'ils ne comprennent pas, renforcer leurs capacités aux deux niveaux et dialoguer sur la façon de collaborer différemment. Nous voulons créer des occasions de cocréation.

— Jessica Perritt

La collaboration et la cocréation pendant tout le processus peuvent consolider la prise de décisions et accroître le soutien des collectivités aux projets, améliorant ainsi l'efficacité globale du processus pour bon nombre d'intervenants différents.

Pour les entreprises qui ont adopté l'aspect plutôt collaboratif des façons de faire, le processus d'évaluation d'impact est beaucoup plus fluide. Des partenariats et des approches collaboratives : voilà ce que les collectivités recherchent.

— Un participant aux entrevues

Plusieurs participants ont parlé de leur expérience relativement aux méthodes collaboratives de collecte de données, ces approches ayant accru l'efficience et l'efficacité du processus. Par exemple, il peut être fort avantageux d'utiliser le SA pour éclairer les questions de recherche, puis de demander à des Autochtones d'agir à titre de membres clés des équipes d'étude sur le terrain.

Avant même de procéder à des évaluations biologiques, je crois qu'il importe d'entrer en contact avec les Autochtones qui connaissent très bien leur territoire. Rien que leur perception du territoire à elle seule peut éclairer notre levé. Prenons l'exemple de l'esturgeon, une espèce d'une grande importance pour les collectivités cries de la baie James. Dans le contexte de l'évaluation d'impact sur le poisson du projet de détournement de la rivière Rupert, l'une des choses les plus importantes consistait à repérer les lieux de ponte de l'espèce, à les décrire et à déterminer les répercussions du projet sur ceux-ci. Mais trouver ces lieux de ponte n'était pas une sinécure puisque la rivière s'étend sur presque 600 kilomètres! Nous¹⁵ avons donc interrogé des aînés, qui nous ont indiqué où se trouvaient les principaux lieux de ponte du « namew » (l'esturgeon) le long de la rivière. Nous nous sommes ensuite rendus à ces endroits et, effectivement, nous avons constaté que de nombreux esturgeons s'y rendaient pour frayer. Le SA peut donc compléter la science, car il peut fournir des renseignements supplémentaires qui viennent éclairer les relevés sur le terrain.

— Louis Belzile

Des méthodes à jour et davantage d'orientations à l'intention des promoteurs sont nécessaires pour améliorer l'efficacité et l'efficience de chaque phase de l'EI. De nombreux participants ont souligné que l'Agence devait améliorer les consignes qu'elle donne aux promoteurs au sujet de la collecte et de la représentation du SA. L'Agence pourrait, par exemple, recommander l'utilisation de méthodes qui confèrent davantage de transparence à l'utilisation du SA et de la science, l'objectif étant de permettre un meilleur examen des aspects pour lesquels les deux systèmes sont compatibles et complémentaires, ainsi que des cas où les connaissances sont contradictoires. Voici quelques exemples concrets, notamment le fait que l'information peut être transmise sous forme de cartes et d'illustrations plutôt que de rapports et de graphiques.

Nous avons trouvé un système qui permet aux gens de transmettre leurs connaissances sous la forme d'illustrations, [...] de dessiner une représentation de leur savoir. Nous avons ensuite examiné ces représentations afin d'en cerner les points communs et les différences. [...] Les détenteurs de savoir autochtone ont produit des dessins fort exhaustifs, et de nombreux éléments qui avaient été omis dans les dessins scientifiques [se trouvaient dans les dessins de ces détenteurs de savoir]. Ils tenaient compte de nombreux facteurs différents. C'était fascinant, et les répercussions en ont été profondes. [...] Il faut comprendre ce que les collectivités considèrent comme important.

¹⁵ En l'occurrence, « nous » désigne les experts-conseils et les pouvoirs de réglementation.

— Scott Findlay

Je crois qu'il est crucial d'avoir une méthode qui favorise une représentation juste, exacte et équitable — une représentation commune — des connaissances. C'est un enjeu méthodologique, non philosophique; une question de représentation, essentiellement. En présence de multiples systèmes et détenteurs de savoir, si on peut en arriver à une représentation commune, pas nécessairement la meilleure, mais une représentation satisfaisante qui permet de traduire les connaissances d'une même façon, on établit un point de départ [...]. Bien que cela soit crucial et nécessaire, ce n'est pas une condition suffisante pour la prise en compte, de quelque nature que ce soit, de l'information fournie par un système de connaissances donné [aux fins de l'évaluation d'impact].

— Scott Findlay

À l'intention des membres de la collectivité, nous avons synthétisé l'information provenant de plusieurs rapports : deux rapports se basaient exclusivement sur l'Inuit Qaujimajatuqangit partagée par des détenteurs de savoir, et deux rapports d'experts-conseils se fondaient sur le savoir autochtone déjà documenté et la science occidentale et présentaient aussi les connaissances communautaires partagées lors de séances de mobilisation. Nous avons réuni tous ces rapports en un document de synthèse qui combinait toute cette information. Je crois qu'il faut éviter de séparer complètement le savoir autochtone et la science ou de laisser tout l'espace à un système de connaissances (la science, en général) et de ne consacrer que quelques lignes, voire rien du tout, à l'Inuit Qaujimajatuqangit. Dans ce document, nous avons combiné l'information en fonction de thèmes et avons fait en sorte que les choses soient très claires : « voici les sources; tous les intervenants disent ceci ». Nous avons également déterminé les différences, qui relevaient habituellement des propos de la collectivité et des détenteurs de savoir autochtone, et nous les avons intégrées. Tout était là, au même endroit : ce qui concordait et ce qui divergeait. Rien dans le rapport ne disait « voilà deux choses complètement différentes », tout étant envisagé comme du savoir et de l'information.

— Un participant aux entrevues

Bon nombre de participants ont souligné que les méthodes qui favorisent les interactions en personnes sont plus efficaces. Les entrevues sont importantes pour recueillir de l'information particulière, mais les ateliers permettent d'établir un consensus communautaire, d'approfondir la compréhension, de comprendre le contexte de l'information fournie et d'établir plus facilement des relations.

[...] À mon avis, un atelier est probablement la façon ou l'approche la plus intéressante pour recueillir le savoir autochtone. [...] Plus cher et plus complexe à organiser, et nécessitant davantage d'efforts, certes, mais il donne de bons résultats. Je trouve important qu'un grand nombre de personnes participe au processus, parce que chacune a sa propre perception ou sa propre connaissance de la nature du sujet à documenter. Je ne crois pas qu'on puisse fonder le savoir autochtone sur les connaissances d'une seule personne. Pendant l'atelier que nous avons présenté à Waskaganish, les Cris discutaient parfois entre eux dans leur langue. Nous ne comprenions pas ce qu'ils disaient, mais au bout d'un certain temps, ils sont arrivés à un consensus et l'un d'eux nous a fait part de

la conclusion de leur discussion. Cela démontre que beaucoup de gens peuvent avoir leurs propres opinions sur l'environnement et la nature, mais qu'ils doivent conjuguer ces opinions de façon à en arriver à une opinion globale.

— Louis Belzile

Il est crucial de bien choisir le moment où les ateliers se dérouleront et d'avoir recours à une approche qui respecte les pratiques, les processus et les structures de gouvernance des membres de la collectivité. L'un des participants a souligné le rôle que joue la préparation si l'on veut que la collaboration soit efficace, ce qui vaut également pour toutes les méthodes de mobilisation. Pour être efficace, la mobilisation doit également emprunter les canaux de communication que sont les représentants d'une Première Nation.

Nous avons beaucoup communiqué par écrit avec la collectivité [avant de nous rendre sur les lieux]. Nous avons préparé l'atelier deux ou trois mois à l'avance. [...] La phase de préparation est très importante. Nous ne pouvons pas tout simplement arriver là-bas et dire : « bonjour tout le monde! Et si on tenait un atelier sur le corégone? » [...] Il faut passer par les représentants de la collectivité pour ce faire. Nous leur avons fourni des renseignements et expliqué le but de l'atelier, puis l'information a été transmise au sein de la collectivité. Par la suite, nous avons attendu qu'ils proposent une date. Ils ont choisi une date en août, qui est une période calme pour les Cris. Comme ce n'est pas une période de chasse ni de pêche, la majorité des gens sont présents au village. C'était donc le meilleur moment pour tenir l'atelier. Et nous avons respecté les conditions des représentants.

— Louis Belzile

Des approches holistiques axées sur les voies d'accès et les liens. De nombreux participants ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les interrelations et les rapports entre les composantes environnementales et socio-économiques valorisées, plutôt que sur ces composantes elles-mêmes. Mettre l'accent sur les interactions permet de tenir compte de l'utilisation que les Autochtones font de l'environnement et les interrelations qu'ils entretiennent avec celui-ci. Cela n'a donc rien de réductionniste.

Les approches axées sur l'évaluation des risques (plutôt que sur l'examen de composantes isolées) favorisent aussi une compréhension plus holistique, de même que l'inclusion de différents points de vue quant aux répercussions. L'un des participants a expliqué comment le fait de mettre l'accent sur les risques (plutôt que sur l'importance) a permis d'établir un consensus sur les mesures d'atténuation à concevoir et d'intégrer l'épistémologie autochtone à la prise des décisions.

[...] Dès que j'ai compris que cette discussion sur l'importance [avec le promoteur] avait signé la mort du projet, je n'ai plus voulu le refaire. Nous avons plutôt effectué des évaluations des risques pour déterminer ce qui était significatif, ce qui se révélait trop risqué et le niveau de risque accepté. J'ai donc utilisé l'exemple d'une expédition de chasse et j'ai dit : « je crois que votre mode de vie est très risqué : vous pourriez vous noyer parce que la glace a cédé sous votre poids ou mourir au beau milieu d'un blizzard, mais vous savez comment gérer les risques qui caractérisent votre vie. La construction

d'une mine est aussi une activité risquée, alors familiarisons-nous avec les moyens d'évaluer et de gérer ces risques. [...] Nous avons passé chacun des risques en revue et en avons discuté. [...] Toute l'approche de l'EI était en fait une démarche d'évaluation des risques. Et ce sont leurs mots qui ont été employés; nous n'avons pas utilisé le jargon de l'EI. [...] À la fin de chaque journée, nous procédions à un sondage par cartes de couleurs à propos d'énoncés récapitulatifs tels que « s'entend-on pour affirmer que la mise en place de cette mesure de protection entraînera des risques élevés pour le caribou? ». S'ils étaient d'accord avec les énoncés que nous avions établis, ils devaient afficher un carton vert; s'ils étaient en désaccord, un carton rouge; et s'ils voulaient y apporter des modifications, un carton jaune. Les gens ont ainsi fait part de leurs opinions, puis nous nous sommes mis d'accord sur des énoncés consensuels. Les participants à l'atelier ont ensuite convenu que certaines mesures d'atténuation permettraient de protéger le caribou. Nous avons vu des cartons rouges et jaunes, certes, mais le processus s'est avéré très puissant. Cela était manifeste lors de l'audience.

— Mike Setterington

Continuer à bricoler un système défaillant n'est pas la solution. Nous avons besoin d'une toute nouvelle boîte à outils, c'est-à-dire, commencer par adopter une perspective systémique, puis évaluer les projets dans ce contexte. J'admetts que les entreprises minières ne devraient pas assumer l'entièvre responsabilité relative à la planification d'une quinzaine de bassins hydrographiques, mais si elles sont les premières sur les lieux, peut-être est-ce la contrepartie à assumer pour mener leurs activités. Quand vous êtes le premier à exploiter un lotissement dans une collectivité, vous devez aménager des trottoirs et installer des lampadaires; c'est ainsi que les choses se passent. Donc, cela n'a rien de différent.

— Barry Wilson

On doit en arriver à un accord sur la façon d'aborder l'évaluation des effets cumulatifs. Aucun consensus n'a été dégagé quant à l'utilisation du SA et de la science dans le cadre de l'évaluation des effets cumulatifs. Bon nombre de participants ont mentionné la nécessité de tenir compte des impératifs et conditions à venir, en veillant à ce que ces conditions soient conformes à l'avenir souhaité par ceux qui pourraient être touchés par de grands projets. De l'avis général, les évaluations des effets à l'échelle des projets ne correspondent pas à la vision du monde des Autochtones.

Je crois que, de façon générale, l'évaluation des effets cumulatifs n'est pas séparée de l'évaluation d'impact. Ce que je constate beaucoup trop souvent, c'est que l'évaluation des effets cumulatifs se fonde uniquement sur l'existence d'un effet éventuel, mais si aucun effet possible n'est cerné, il n'y aura pas d'évaluation des effets cumulatifs. C'est à ce chapitre que le savoir autochtone et les connaissances scientifiques occidentales divergent le plus. [...] Enfin, cette divergence n'est peut-être pas la plus grande, mais elle est tout de même colossale. La méthode occidentale se contente de conclure qu'il n'y a pas d'effet cumulatif.

— Un participant aux entrevues

De façon générale, les participants reconnaissaient que l'évaluation des effets cumulatifs ne tient pas adéquatement compte des répercussions, des mesures d'atténuation, du suivi et de la surveillance, tant du point de vue du SA que de la science. L'un des principaux points de désaccord entre le SA et la science est la question de la période sélectionnée pour être celle des conditions de référence décrites. Par exemple, dans l'optique du SA, les conditions de référence devraient prendre en considération les changements survenus depuis l'arrivée des Européens, tandis que la science considère que les conditions de référence sont celles du jour.

[...] Il est difficile, voire presque impossible, d'évaluer correctement les effets cumulatifs à l'échelon du promoteur. [...] Il faut réfléchir davantage à ce point de désaccord entre les deux systèmes de connaissances, car, finalement, il ne sera pas toujours possible de s'entendre. On ne peut tout simplement pas se rabattre automatiquement sur l'un ou l'autre. C'est peut-être un point pour lequel on reconnaît qu'il existe une différence entre les deux systèmes et que l'on se dit que c'est là qu'il faut de prévoir des mesures d'atténuation supplémentaires; c'est peut-être un signe. Il faut aussi un mécanisme qui permet de demander aux détenteurs de savoir, aux scientifiques, aux collectivités ou aux Autochtones quelles mesures devraient être mises en place afin que le projet leur semble acceptable. Je crois que parfois, c'est la seule question qui n'est pas posée. Je ne pense pas que les gens s'opposent automatiquement au développement; ils souhaitent seulement avoir voix au chapitre, de même que la certitude que leurs réflexions, leurs préoccupations et leurs inquiétudes ont de l'importance et qu'elles ne seront pas tout simplement reléguées aux oubliettes en vue de faire avancer le projet.

— Un participant aux entrevues

Je crois qu'à l'heure actuelle, on n'obtient pas réellement un portrait complet quand on prend connaissance des conditions de référence. Les choses semblent statiques. Il faut bien connaître les conditions de référence et déterminer comment les choses changent. C'est un aspect qui revient souvent dans les discussions sur les effets cumulatifs.

— Un participant aux entrevues

Une transparence et une responsabilisation accrues sont nécessaires pour améliorer le processus d'EI.

De nombreux participants ont évoqué la nécessité d'accroître la transparence pendant tout le processus, une caractéristique qui revêt une importance particulière en ce qui a trait à l'utilisation de l'information et à l'influence qu'elle exerce sur la prise de décisions.

La transparence suppose également de reconnaître le fait que le SA évolue au fil du temps. Lorsque la portée d'un projet est élargie par exemple, il peut être nécessaire de procéder à une nouvelle étude du SA et d'obtenir de nouvelles autorisations. Les collectivités estimeront peut-être que l'étude initiale du SA ne suffit pas. Les promoteurs de projets doivent donc confirmer auprès des collectivités si les précédentes études du SA continuent de s'appliquer ou si de nouvelles études doivent être élaborées.

Collaboration en matière de collecte des connaissances. Plusieurs participants ont parlé de la variabilité des normes de collecte du SA aux fins de l'EI dans les cas où le rapport du SA est soumis séparément dans le cadre du processus de l'EI. Le phénomène occasionne souvent des tensions, car les scientifiques peuvent alors mal comprendre le contexte et interpréter de manière erronée les études du SA. Il a

d'ailleurs été admis que l'inverse est tout aussi vrai : sans une bonne compréhension de l'ensemble du contexte d'un projet, la collecte du SA peut donner lieu à des conjectures au sujet des éventuelles répercussions, ce qui suscite des méprises. De l'avis général, la meilleure façon d'éviter les méprises est d'adopter des méthodes qui prévoient la collaboration des détenteurs de SA et des scientifiques.

Qu'il s'agisse de la science ou du savoir autochtone, nous sommes à la recherche de connaissances plutôt que d'opinions.

— Mike Setterington

[...] Quand vous menez des entrevues pour recueillir des connaissances, mais que ces connaissances sont ensuite interprétées et utilisées par des personnes coupées du processus, vous appliquez dans les faits une approche linéaire totalement déconnectée qui n'est pas efficace. Il faut faire en sorte que les détenteurs de savoir participent au processus et soient en mesure de fournir des connaissances pertinentes au moment approprié tout en ayant la même chance de prendre du recul. L'évaluateur en question doit avoir la possibilité de retourner auprès d'un détenteur de savoir afin de lui dire : « voici ce que j'ai entendu et voici le contexte dans lequel je veux l'utiliser. Cela reflète-t-il correctement l'utilisation de ces connaissances ? » Il faut offrir la chance de jeter un deuxième coup d'œil. [...] J'essaie de retourner une troisième fois pour faire part de mes conclusions définitives. [...] Le détenteur de savoir tire lui aussi profit de ce va-et-vient. Il ne fait pas que donner; il reçoit aussi. Voilà comment atténuer la frustration : évitez d'isoler les détenteurs de savoir.

— Barry Wilson

Il est crucial d'offrir une rémunération appropriée aux Autochtones. Comme les scientifiques qui sont rémunérés, les détenteurs de SA et les agents de surveillance de l'environnement qui participent à toutes les phases d'une EI devraient se voir offrir une rémunération adéquate et appropriée. Plusieurs participants ont souligné l'importance de comprendre combien de temps est nécessaire pour recueillir le SA de façon adéquate, de même que le fait que les groupes autochtones n'ont pas toujours les ressources ou les capacités requises pour étudier ou recueillir le SA comme l'Agence ou ces groupes eux-mêmes le souhaiteraient. Des ressources humaines et financières sont nécessaires pour s'assurer que le SA est recueilli d'une façon qui reflète les connaissances de nombreux intervenants et représente la perspective de la collectivité.

Le savoir autochtone ne se trouve pas dans des bases de données. Y avoir accès n'est pas comme emprunter un livre à la bibliothèque. Il faut plutôt discuter et échanger avec les gens – et pas seulement avec une ou deux personnes, mais bien avec plusieurs – de manière à avoir une bonne idée du savoir autochtone. On doit d'abord établir une relation de confiance avec les représentants des Premières Nations. Chaque personne a sa propre expérience de vie et une connaissance particulière de l'environnement. Le savoir autochtone étant la somme des connaissances individuelles, il est donc nécessaire d'interroger des aînés, des jeunes, des pêcheurs et des chasseurs, des femmes et d'autres afin de dresser un portrait valable du savoir traditionnel. Comme dans le cas d'un sondage d'opinion, plus l'échantillon sera grand, meilleur sera le résultat.

— Louis Belzile

Les Autochtones doivent être inclus dans les fonctions de direction et de prise de décisions, et leurs pratiques et protocoles doivent être pris en compte de façon à améliorer leur expérience des EI et à consolider l'ensemble du processus. Afin que les Autochtones sentent que leur savoir est valorisé et respecté, il importe d'intégrer leurs pratiques culturelles, leurs protocoles et leurs systèmes de gouvernance à toutes les étapes du processus et aux exercices de prise de décisions définitives. Certains participants ont insisté sur le rôle que les cérémonies peuvent jouer, ainsi que sur le succès que leurs organisations ont connu en intégrant les cérémonies à leur méthode dans les cas où des participants autochtones et non autochtones étaient présents.

Nous devons ouvrir les esprits à différentes façons de faire les choses et à différents moyens d'accorder de la validité à divers systèmes de connaissances. C'est une question de processus. Le meilleur exemple est la tenue de cérémonies dans le cadre de différentes études. Il y a toutefois un obstacle : si les gens ne comprennent pas l'utilisation qui est faite des cérémonies autochtones et les responsabilités associées à la mise en application des conseils issus de telles cérémonies, il devient alors très difficile de comprendre et de valider le recours à ces cérémonies et la façon dont elles alimentent l'interprétation des connaissances. Les cérémonies représentent l'une des plus grandes embûches, car les gens croient qu'il s'agit seulement d'une chose que l'on fait pour le plaisir. C'est une compréhension erronée du rôle des cérémonies dans le savoir autochtone, et des responsabilités et des obligations associées aux cérémonies et à la prise de décisions dans les collectivités. La seule façon d'éliminer cet obstacle est de faire en sorte que les gens prennent part à des cérémonies au sein des collectivités.

— Jessica Perritt

[...] Pour intégrer efficacement le savoir autochtone aux travaux, vous devez créer un espace consacré aux cérémonies qui permet de comprendre comment les conseils sont communiqués par le truchement de ces cérémonies et comment les décisions sont prises au sein d'une organisation. Lors de nos réunions de cocréation, les cérémonies jouent toujours un rôle de premier plan.

— Jessica Perritt

Des approches souples s'imposent. Bien que les participants aient évoqué la nécessité de fournir aux promoteurs des directives plus claires concernant la collecte, la documentation et la représentation du SA, ils ont également souligné que la souplesse, de même qu'une recherche et une gestion adaptatives sont essentielles. Les méthodes doivent être adaptées à chaque contexte étant donné la diversité des processus et des groupes autochtones.

[...] On doit utiliser des méthodes appropriées au système de connaissances à partir duquel on travaille. [...] Qu'il s'agisse du travail de chercheurs, d'exams par les pairs, de méthodologie ou d'observation, quelles que soient les méthodes utilisées, elles existent aussi dans la sphère du savoir autochtone, mais différemment de ce qu'on constate dans le domaine de la science et des connaissances occidentales. On doit utiliser ce qui convient aux systèmes de savoir autochtone avec lesquels on travaille. On

constate cependant la présence d'obstacles, de barrières à l'inclusion du savoir autochtone, car du point de vue de la science occidentale, l'intégration de savoir se fait par le truchement de citations, d'examens par les pairs, etc. Mais le simple fait que les choses se déroulent ainsi ne signifie pas que c'est la seule façon de faire.

— Jessica Perritt

Il faut tenir compte du facteur temps. [...] L'organisation a imposé son propre échéancier aux collectivités, sans même leur demander si cela convenait à la façon dont leurs systèmes de connaissances s'inscrivent dans les plans de travail. Une dynamique du pouvoir s'articule autour de la question du temps, et il faut reconnaître que les collectivités et les détenteurs de savoir autochtone n'ont pas nécessairement sous la main les capacités requises pour réfléchir pertinemment à la façon dont les systèmes de connaissances contribuent à des projets de plusieurs milliards de dollars. On consacre beaucoup de temps à un projet; on doit donc accorder le même respect aux collectivités.

— Jessica Perritt

Un processus devrait être mis sur pied pour résoudre les contradictions entre les différents savoirs. Les participants ont mentionné que, bien que le SA et la science concordent souvent, ils peuvent également se révéler contradictoires. Dans de tels cas, on doit mettre en place un processus qui permet de tenir compte des deux systèmes de manière juste et respectueuse. Comme l'a observé un des participants :

On prend une décision en se fondant sur des données probantes triangulées, sur la complémentarité, et ensuite, on se penche sur les conflits entre les connaissances. [...] Que fait-on alors? On met les problèmes de côté, on prend une décision, puis on revient sur ces problèmes dans le cadre du suivi et de la surveillance. On utilise le suivi et la surveillance pour résoudre en partie les conflits entre les connaissances.

— Scott Findlay

3.3 Application et documentation

La création d'un espace éthique est essentielle à l'intégration combinée des systèmes de connaissances. Les participants ont insisté sur la nécessité d'intégrer et de valoriser le SA non seulement dans le cadre des études sur les utilisations traditionnelles ou à titre d'intrant, mais également en réservant un espace au SA pendant toute l'étude d'impact et dans les rapports d'évaluation. Cela suppose de tenir compte de tous les aspects du SA plutôt que de considérer celui-ci comme un simple « ajout »; de faire en sorte que les détenteurs de savoir participent à la rédaction des rapports et d'identifier leurs contributions; et de confirmer que le savoir a été interprété dans le contexte approprié. Certains participants ont mentionné des pratiques et des protocoles qui peuvent faciliter ce processus :

[...] Au cours des dernières décennies, les évaluations d'impact ont été généralement caractérisées par une approche réellement dominante où les praticiens se servent de la science pour analyser en détail un rapport de cause à effet particulier sur la base d'une action localisée, quelque chose qui se produit dans le cadre d'un projet. Le savoir

autochtone est pris en compte par la suite seulement, et j'ai l'impression que, bien souvent, quand ont dit que ce savoir est un « apport supplémentaire », en réalité, il n'est là que pour valider les hypothèses [scientifiques] ou à tout le moins les consolider. Et donc, j'ai l'impression que s'il [le savoir autochtone] contredit les conclusions, on le balaie du revers de la main, tandis que s'il « confirme », on le met sur un piédestal. C'est une façon abusive d'utiliser ce savoir, comme si on utilisait des statistiques de façon détournée pour prouver quelque chose ou qu'on peignait une cible autour d'un impact de balle.

— Barry Wilson

[...] J'ai utilisé le mot « intrant » au contraire de « mobilisation ». Je crois d'ailleurs que c'est à cet égard que les évaluations d'impact ont lamentablement échoué : une personne s'en va recueillir tous les renseignements qu'elle considère comme des « intrants », puis elle les interprète. J'estime qu'une prise de décisions éclairée doit se fonder sur davantage que cela. Elle doit s'appuyer sur la mobilisation, plus particulièrement en ce qui a trait à ce genre de connaissances. Il ne s'agit pas d'une expérience répétée publiée dans une revue à comité de lecture; c'est l'expression de la sagesse d'une personne qui se base sur l'expérience acquise au fil des générations. Nous ne pouvons pas aborder ce savoir de la même façon que les autres; ce serait comme utiliser un couteau à beurre au lieu d'un tournevis. C'est une erreur. En tant que professionnels, nous devons utiliser les connaissances de manière appropriée et les replacer dans le bon contexte pour que les décideurs puissent les bonnes décisions. Si le lien entre les connaissances et les détenteurs de savoir est coupé, des problèmes surgissent. Oui, ça prend plus de temps et oui, ça prend plus d'efforts. Mais je pense que c'est plus difficile encore quand on se trompe. Tout le monde souffre quand des erreurs sont commises. Il vaut mieux prendre un peu plus de temps pour éviter de se tromper et s'assurer d'utiliser le savoir de manière appropriée.

— Barry Wilson

[...] Des aînés et des détenteurs de savoir étaient présents dans la salle lorsque nous avons présenté le processus de définition du projet, c'est-à-dire, les échéanciers, le nombre de rencontres à tenir et la mobilisation à prévoir. Nous avons fait part de nos connaissances et avons écouté les réactions des détenteurs de savoir. Il en a résulté une évaluation d'impact d'une fiabilité accrue de plusieurs ordres de grandeur, parce que le savoir a été intégré tout au long du processus plutôt que de figurer comme simple « encadré latéral ». Enfin, à titre de praticien, j'ai personnellement demandé aux détenteurs de savoir la permission de partager leurs récits. Je crois que c'était important de le faire, comme lorsque vous avez commencé l'entrevue et que je vous ai dit que j'aimerais bien que mon nom soit mentionné dans le rapport. Je participe à ce projet, donc je tiens à ce que ma contribution soit reconnue, vous comprenez? Les résultats seront bien meilleurs si vous mobilisez les gens, collaborez avec eux et les faites intervenir de manière significative plutôt que si vous leur imposez un processus bureaucratique où vous cochez vous-même toutes les cases.

— Barry Wilson

Le SA doit être inclus à toutes les phases de l'EI, pas seulement à la phase de définition des conditions de référence. Les participants aux entrevues ont tous convenu que le traitement du SA dans le cadre de l'EI devait dépasser l'approche rigide de « la case à cocher ». Le SA doit être pris en considération dès la conception des questions et des méthodes, de la détermination de la portée du projet jusqu'à la définition des mesures d'atténuation. Les participants ont également donné des exemples de solutions collaboratives en matière d'atténuation et d'utilisation combinée du savoir autochtone et des connaissances scientifiques de nature qualitative et quantitative. Les approches décrites dans ces exemples ont permis de prendre des décisions d'un commun accord.

Les détenteurs de savoir autochtone doivent participer au processus, du début à la fin de celui-ci. Dans le cas contraire, on risque de mal comprendre ou de mal représenter ce savoir.

— Barry Wilson

Je crois que, dans bien des cas, on retrouve le savoir autochtone dans la définition des conditions de référence et du contexte, mais c'est souvent tout. On ne voit pas comment il a été intégré à l'évaluation d'impact elle-même. Comment influence-t-il concrètement la façon dont les promoteurs prennent leurs décisions? Il est absent de l'analyse des effets elle-même.

— Un participant aux entrevues

La raison pour laquelle l'approche en place ne fonctionne pas, c'est qu'elle met l'accent sur le projet plutôt que sur le système. [...] Chaque fois que je discute avec n'importe quel détenteur de savoir autochtone, le message est sans équivoque : il s'agit d'un système holistique, et non d'une poignée de composantes examinées séparément.

— Barry Wilson

Le genre et la diversité doivent être pris en compte. Les participants ont souligné la nécessité d'inclure les perspectives d'un plus grand nombre de sphères de la société, notamment la sagesse des femmes. Comme l'a mentionné l'un des participants :

Il est absolument essentiel que le principal moteur de changement en profondeur soit un renouveau de l'esprit féminin, pour imprimer une intelligence émotionnelle au processus.

— Un participant aux entrevues

Un langage clair et adapté, ainsi que des communications accessibles constituent des éléments essentiels du processus consistant à recueillir le SA tout en respectant les droits des Autochtones. De l'avis général, les documents et extrants liés à chaque phase du processus doivent être présentés dans un format qui pourra être parfaitement compris par des personnes de différentes cultures, ce qui est primordial pour l'intégration respectueuse du SA, et peut influer fortement sur les résultats de chaque phase de l'EI.

[...] pour certains concepts ou sentiments il n'y a peut-être pas de terme équivalent ou comparable. C'est souvent le cas. Je crois que c'est une marque de respect envers les détenteurs de savoir qui ne sont pas à l'aise de s'exprimer en français, en anglais ou

dans une autre langue. [...] Quand vous vous trouvez sur le territoire d'autres collectivités, il est plus respectueux de s'exprimer dans leur langue, ne serait-ce que pour des petites choses, comme dire bonjour ou merci. Ou faire l'effort de dire « Inuit Qaujimajatuqangit » au complet. Les petites choses de ce genre sont utiles.

— Un participant aux entrevues

Malheureusement, étant donné leur nature, les évaluations d'impact s'accompagnent de nombreux documents et de beaucoup de grands mots. Je suis cependant convaincue qu'il n'est pas indispensable d'utiliser de tels grands mots. On devrait être en mesure de rendre son travail accessible.

— Un participant aux entrevues

Qui plus est, il est primordial de comprendre les différences entre les langues et les concepts qui caractérisent les diverses visions du monde pour garantir l'efficacité de la collecte de données.

[...] Nous travaillons sur le grand corégone, qui abonde dans le Nord du Québec et qui est très important pour les Cris; ils le mangent, ils le fument. En tant qu'ichtyobiologiste, je sais que le corégone et le grand corégone pondent leurs œufs à la fin d'octobre et au début de novembre. C'est la période du frai, c'est-à-dire le moment précis où le poisson pond ses œufs. Or, quand nous leur avons demandé à quel moment le corégone et le grand corégone frayent, ils nous répondent que c'était en septembre. Nous avons donc été très étonnés que leur réponse ne corresponde pas à l'information que nous (les ichtyobiologistes) avions. Nous avons alors compris que les Cris, plus particulièrement les pêcheurs cris que nous avons rencontrés, savent que lorsqu'ils voient le corégone et le grand corégone regagner la rivière, c'est dans le but de se reproduire. Voilà pourquoi ils affirment que le corégone et le grand corégone frayent en septembre : pour bon nombre de Cris, la montaison fait partie du processus de reproduction du poisson, jusqu'au moment de la course à la reproduction. C'est ce qu'ils appellent le « frai ». Ce terme n'a pas la même signification que celle que lui donnent les scientifiques, soit l'action de pondre des œufs. Ce n'est pas le terme moderne pour désigner la ponte des œufs du poisson. Pour eux, le terme désigne la migration elle-même. Voilà pourquoi nous devons tenir compte du contexte du savoir autochtone.

— Louis Belzile

3.4 Évaluation et résultats

L'EI ne se termine pas à l'issue de l'évaluation. Les participants ont souligné la nécessité d'inclure le SA tout au long des phases de suivi et de surveillance. L'accent doit être mis sur la recherche et l'apprentissage continu par des moyens qui sont significatifs pour les membres de la collectivité.

[...] Nous surveillons de menus détails, [...] des mesures que je ne comprends même pas moi-même. Quand nous tentons d'obtenir leur point de vue, ils nous répondent que nos graphiques et tout le reste ne décrivent pas la situation réelle sur le territoire lui-même ni les changements qui s'y produisent; que cela n'explique pas pourquoi il n'est plus possible de préparer du thé avec de la neige ou pourquoi les motoneiges sont poussiéreuses; bref, que nous n'avons plus aucune idée de la réalité du territoire. [...] Les

aspects techniques sont si nombreux qu'ils en deviennent dénués de tout sens pour la collectivité.

— Mike Setterington

Si vous n'effectuez pas de suivi ni de surveillance, vous ne procédez pas à l'évaluation des effets cumulatifs (EEC). L'EEC suppose de faire un suivi et d'assurer une surveillance, d'évaluer les valeurs prévues et de déterminer dans quelle mesure les observations correspondent aux prévisions. L'information ainsi obtenue peut être utilisée au moment de la prochaine évaluation.

— Scott Findlay

Une évaluation respectueuse des différents systèmes de connaissances est essentielle. Certains participants étaient d'avis que le SA et la science devaient être évalués de la même façon, tandis que d'autres estimaient que des systèmes d'évaluation différents devaient être appliqués. Tous s'entendaient cependant pour affirmer que les détenteurs de savoir devraient prendre part à l'examen du SA et que des services de traduction¹⁶ de qualité étaient absolument nécessaires.

[...] On ne peut pas faire la critique du savoir autochtone et de la science de la même manière. [...] Ça ne convient pas.

— Un participant aux entrevues

En particulier lorsqu'on travaille sous l'angle du projet et de l'étude d'impact, il importe de clarifier les exigences et de préciser comment les promoteurs devront démontrer que l'Inuit Qaujimajatuqangit présentée dans le document a été validée. [...] Ça peut être quelque chose d'aussi simple qu'un [...] journal des consultations ou de la mobilisation [...]. Notre comité ne se fie pas uniquement aux renseignements présentés dans le cadre de l'étude d'impact ou fournis par les promoteurs. Notre personnel se rend aussi dans les collectivités, où différentes séances de mobilisation et de consultation ont lieu pendant tout l'examen. Nous organisons aussi des audiences finales, des conférences préalables aux audiences et des tables rondes communautaires. Nous sollicitons les représentants des collectivités possiblement touchées afin qu'ils nous fassent part de leurs connaissances, posent des questions et nous présentent leurs points de vue. C'est également une façon pour le comité de confirmer l'information présentée dans les lignes directrices relatives à l'étude d'impact. L'un de nos principaux constats à l'heure actuelle, c'est que les divergences ont trait à la détermination de l'importance. Nous nous penchons actuellement sur ce dossier à l'interne, en élaborant nos propres lignes directrices relatives à l'étude d'impact.

¹⁶ La traduction et l'interprétation sont deux choses distinctes. En l'occurrence, la traduction renvoie au choix des mots et à leur utilisation. Or, de nombreuses langues autochtones ne comportent pas de termes équivalents. L'interprétation est une autre activité : elle a trait à l'explication des mots ou à l'intention derrière ceux-ci.

— *Un participant aux entrevues*

J'ai souvent vu le savoir autochtone être écarté sous prétexte qu'il est anecdotique. J'ignore les raisons précises, mais peut-être est-ce en partie parce que ce savoir est transmis oralement plutôt que par écrit. Lorsqu'un Aîné transmet son savoir, mais que le français ou l'anglais n'est pas sa langue principale, le processus semble beaucoup moins « rigoureux » ou « évalué par les pairs ». On risque ainsi de fausser l'interprétation de la valeur de ce savoir et de le mettre de côté. J'ai aussi entendu des techniciens rejeter le savoir autochtone, le considérant comme un ensemble d'opinions non validées. Je pense toutefois que les connaissances partagées ont été confirmées au fil de milliers d'années d'expérience, ce qui en fait un savoir mieux validé que tous les autres.

— *Barry Wilson*

Plusieurs participants ont affirmé qu'il n'est pas nécessairement utile de comparer le SA et la science, puisqu'il s'agit de deux systèmes distincts dont les objectifs, les finalités, les méthodes et les processus diffèrent.

Lors de la collecte des connaissances scientifiques et du savoir autochtone [...], [comparer les deux systèmes] [...] ne doit pas être l'objectif des activités d'acquisition du savoir autochtone. Le savoir autochtone doit être utilisé comme un guide qui permet au promoteur de mieux évaluer l'impact de son projet sur les Premières Nations et d'orienter ses efforts de collecte de données [...].

— *Louis Belzile*

Plusieurs participants ont également souligné l'importance de veiller à ce que les détenteurs de savoir participent à l'évaluation.

[...] Qui est chargé d'analyser l'information et de déterminer où elle sera appliquée? C'est quelque chose que nous définirons un peu plus précisément. Mais en ce qui concerne l'information communiquée par les détenteurs de savoir, ce sont eux qui devraient l'interpréter et en confirmer l'exactitude et l'utilisation appropriée. Nous avons travaillé très étroitement avec [l'organisation] en vue d'éclaircir ce point relatif à l'interprétation.

— *Un participant aux entrevues*

4 EXAMEN DE QUATRE ÉTUDES DE CAS

4.1 Sélection des études de cas

Cette section présente quatre études de cas préparées sur des projets mentionnés par les participants aux entrevues : un exemple provenant du secteur de la construction routière (projet de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ); un exemple tiré du secteur minier (l'exploitation minière Hope Bay Mining Ltd.); un exemple d'évaluation environnementale stratégique (EES) (évaluation environnementale stratégique de l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers); ainsi qu'une évaluation des effets cumulatifs se fondant sur une approche différente aux fins de la planification régionale (évaluation des effets cumulatifs aux fins de la gestion et de l'utilisation des terres d'Adams Lake). Ces études de cas ont été délibérément sélectionnées parmi un éventail de lieux géographiques et de types de projets, pour mettre en lumière les pratiques et les perspectives novatrices au chapitre du traitement du SA et de la science.

- Le projet de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ est un exemple d'entrelacement du SA et de la science, qui sont représentés au moyen d'un diagramme des interactions.
- Le projet d'exploitation minière de l'entreprise Hope Bay Mining Ltd. présente le recours au consensus comme moyen de résoudre les divergences concernant le SA et la science.
- L'évaluation environnementale stratégique de l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers présente un exemple de processus d'évaluation concerté dans le cadre duquel le groupe autochtone concerné a dirigé le travail d'intégration du SA à la science. Ce processus prévoyait la préparation, par le groupe autochtone, d'une évaluation fondée exclusivement sur le SA, y compris les lois autochtones.
- L'évaluation des effets cumulatifs aux fins de la gestion et de l'utilisation des terres d'Adams Lake démontre qu'il est possible d'effectuer une évaluation des effets cumulatifs qui se base sur des conditions de référence remontant à la période précédant l'arrivée des Européens. Une telle approche pourrait s'appliquer aux évaluations des effets cumulatifs de projets pour lesquels la définition des conditions de référence suscite des divergences d'opinions.

4.2 Étude de cas 1 : projet de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ

Mots clés : praticiens chevronnés; lignes directrices normalisées; cocréation et collaboration pendant toute l'EI et après le développement; protocoles communautaires; capacité des décideurs à demander davantage de SA; vision du monde holistique et systémique au lieu d'une optique axée seulement sur la composante valorisée, consensus.

4.2.1 CONTEXTE

Le projet de route praticable en tout temps de Tłı̨chǫ était une proposition de construction routière sur le territoire de Tłı̨chǫ, dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.). Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest était le promoteur de ce projet qui prévoyait :

- la construction et l'exploitation d'une route publique praticable en tout temps de 94 kilomètres;

- la préparation de sources d'emprunt, ainsi que des voies d'accès connexes, et leur utilisation pendant tous les travaux de construction et d'exploitation;
- la mise en place de baraquements de chantier et des accès connexes;
- des activités de remise en état pendant les travaux de construction et d'exploitation.

Réalisée conformément à la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, l'évaluation environnementale était axée sur les enjeux qui n'avaient pas été résolus lors des phases précédentes. L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV, ou l'« Office d'examen ») a mené des consultations au sujet de l'approche globale et confirmé les questions devant être analysées. L'évaluation environnementale a reconnu le savoir traditionnel (ST) déjà recueilli et inclus dans l'évaluation. La prise en compte du ST et de la science a été effectuée conformément aux lignes directrices sur le ST de l'OEREV (OEREV, 2005) et aux consignes données au promoteur dans le cadre de référence.

En prévision de l'utilisation du ST, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement de Tłı̨chǫ ont conclu un protocole d'entente relatif à la préparation d'une étude sur le ST. La Première Nation a procédé à ses propres activités de collecte et de documentation, conformément à ses propres normes et méthodes de recherche. Le rapport sur le ST faisait état des connaissances sur l'environnement, l'utilisation et la gestion, les valeurs, les changements prévus et les mesures d'atténuation. En complément à ce travail ciblant le ST, des analyses socio-économiques ont mis l'accent sur les facteurs économiques et socioculturels importants pour la collectivité de Whatì et son point de vue sur l'environnement (TCLP, 2015). Le processus d'examen socio-économique du gouvernement de Tłı̨chǫ prévoyait le recours aux données existantes, à une analyse des tendances, ainsi qu'à de nouvelles données brutes, y compris le ST. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'est servi de ces rapports pour appuyer ses propres évaluations et exercices d'élaboration de mesures d'atténuation.

L'OEREV a approuvé l'élaboration du projet.

4.2.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INCLUSION DU SA ET DE LA SCIENCE

4.2.2.1 Modes de connaissance et détermination des enjeux

Le processus de détermination des enjeux s'appuie sur plusieurs lignes directrices¹⁷, y compris des lignes directrices relatives au ST. Celles-ci définissent le ST comme un ensemble incluant :

- des connaissances sur l'environnement;
- des connaissances sur l'utilisation et la gestion de l'environnement;

¹⁷ Des lignes directrices relatives à l'évaluation d'impact socio-économique et des lignes directrices relatives à l'évaluation d'impact sur l'environnement sont présentées au http://reviewboard.ca/process_information/guidance_documentation/guidelines (en anglais seulement).

- des valeurs relatives à l'environnement (OEREV, 2005).

Ces lignes directrices résument également comment le ST est pris en compte dans le cadre de l'évaluation du projet, ainsi que les rôles et responsabilités des différentes parties, y compris l'Office d'examen lui-même. Elles précisent en outre que l'Office d'examen doit prendre en considération tant le ST que l'information scientifique mis sa disposition. En ce qui concerne le ST, « l'Office d'examen peut demander à ceux qui fournissent le savoir traditionnel de confirmer que :

- ce ST a été recueilli et soumis à un examen par les pairs en collaboration avec la collectivité autochtone ou les détenteurs de ST, conformément à des protocoles appropriés propres à la collectivité; et
- l'utilisation du ST présenté a été approuvée par les personnes ou les organisations compétentes sur la base du principe du consentement préalable informé » [traduction] (OEREV, 2005, page 6).

La détermination des enjeux a pris la forme d'un processus de consultation. Les membres de l'Office et le personnel ont tous de l'expérience en matière de ST et de science. À l'heure actuelle, la moitié des membres de l'Office sont Autochtones. L'expérience, de même que la composition de l'OEREV, sont considérées comme des atouts pour le processus d'EI.

4.2.2.2 Collecte et mise en application

L'OEREV a mené des consultations sur le projet proposé, puis a synthétisé les enjeux soulevés dans un cadre de référence. Dans ce document, qui a été remis au promoteur à titre d'orientation pour la préparation de la documentation de l'EI, l'OEREV a décrit le ST nécessaire pour évaluer les effets importants et nuisibles du projet, en plus de ce qui se trouvait déjà dans les lignes directrices relatives au ST. Le promoteur était tenu de faire la collecte du ST et d'intégrer ce savoir à l'évaluation du projet.

4.2.2.3 Évaluation de l'OEREV

Le processus d'évaluation comprenait des demandes d'information, ainsi que des séances techniques et communautaires. L'Office d'examen a demandé aux Autochtones touchés par le projet de lui fournir des connaissances traditionnelles supplémentaires en vue de mieux comprendre les effets éventuels du projet et de confirmer le bien-fondé des mesures d'atténuation. L'OEREV a rendu compte de l'utilisation et de la mise en application du ST dans son rapport d'évaluation environnementale.

Dans la section portant sur le ST et la science de son rapport d'évaluation environnementale, l'Office d'examen a présenté un graphique (figure 1) illustrant l'interdépendance des systèmes écologique, social et économique et la façon dont les mesures d'atténuation permettent de résoudre les enjeux cernés (OEREV, 2018).

L'évaluation de l'Office d'examen reconnaissait les lignes directrices relatives au ST, de même que le ST de la Première Nation Tłı̨chǫ, des Dénés Yellowknives et de l'Alliance métis North Slave. Ayant tenu compte tant du ST que de la science dans ses décisions, l'Office d'examen a souligné que le promoteur devait intégrer le ST des Dénés Yellowknives et de l'Alliance métisse North Slave à l'évaluation (même si

leurs territoires traditionnels n'étaient pas touchés par le projet) étant donné leur connaissance de la région et les effets éventuels du projet sur leurs territoires traditionnels.

4.2.2.4 Suivi et surveillance

L'Office d'examen a déterminé que des mesures d'atténuation et des activités de surveillance et de préparation de rapports supplémentaires étaient nécessaires pour éviter les répercussions néfastes sur l'environnement. Ces activités devaient servir à vérifier les prévisions et l'efficacité des mesures d'atténuation et à éclairer la gestion adaptive. Ces activités devaient être réalisées de concert avec un groupe de travail, qui participerait à la détermination et à l'atténuation des répercussions dans le cadre d'un système global de gestion adaptive. Ce groupe de travail devait comprendre des représentants des gouvernements autochtones et du conseil de gestion de l'environnement, ainsi que le promoteur du projet et des aînés, et être actif pendant la phase de construction du projet, ainsi que pendant les cinq premières années d'exploitation de la route,

4.2.3 ÉVALUATION GLOBALE

Dans le cadre de ce projet, le ST et la science ont été présentés sous quatre formes :

- des rapports sur le SA préparés par des groupes autochtones;
- des rapports traditionnels préparés par le promoteur du projet;
- un rapport d'analyse socio-économique qui présente l'information socio-économique existante et le ST faisant état du point de vue des Autochtones sur les conditions socio-économiques;
- des mesures exécutées conjointement par le promoteur et les groupes autochtones en vue de préciser les répercussions et de concevoir des mesures d'atténuation.

Le ST a également influé sur l'étendue géographique de la zone ciblée en considération des effets, tels que déterminés tout d'abord par la science. La zone étudiée a donc été étendue.

(Source : OEREM, 2018)

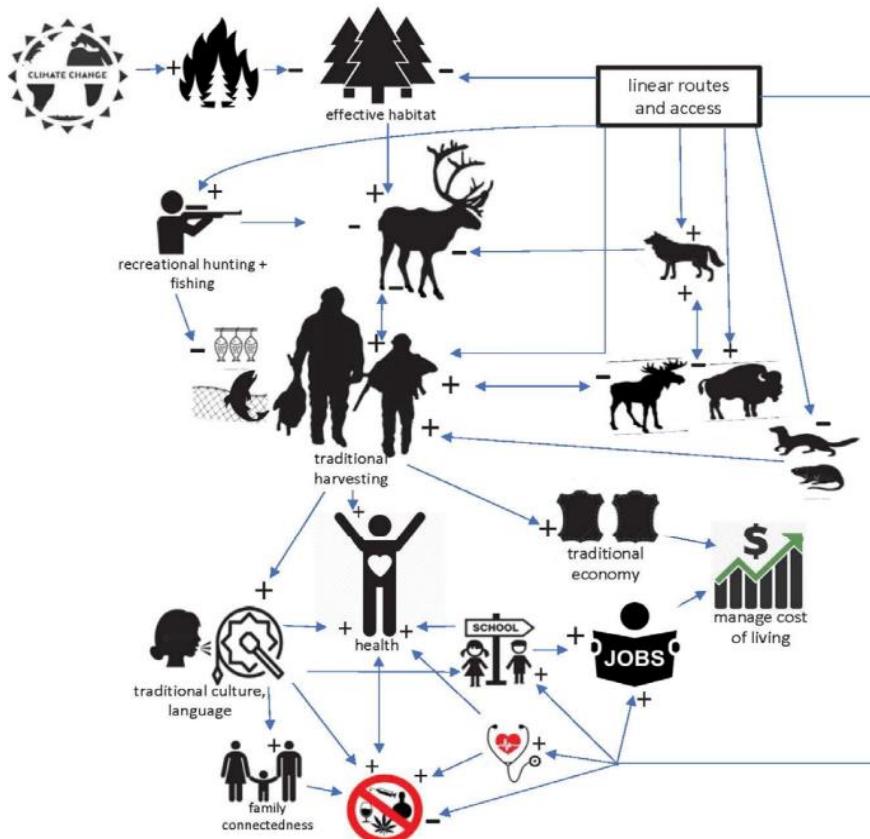


Figure 1. Représentation des interactions des Autochtones avec les systèmes écologique et économique

CLIMATE CHANGE = CHANGEMENT CLIMATIQUE

Effective Habitat = habitat efficace

Linear routes and access = voies d'accès et trajectoires linéaires

Recreational hunting and fishing = chasse et pêche récréatives

Traditional harvesting = récolte traditionnelle

Traditional culture, language = culture et langue traditionnelles

Health = santé

SCHOOL = ÉCOLE

JOBS = EMPLOIS

Traditional economy = économie traditionnelle

Manage cost of living = gestion du coût de la vie

family connectedness = liens familiaux



TWO WORLDS
CONSULTING

4.3 Étude de cas 2 : projet d'exploitation minière de l'entreprise Hope Bay Mining Ltd.

Mots clés : praticiens chevronnés; lignes directrices normalisées; terminologies du savoir autochtone de la CNER et de la collectivité; cocréation et collaboration; modes de connaissance intégrés aux mesures d'atténuation; résolution des divergences; consensus.

4.3.1 CONTEXTE

Le 8 décembre 2011, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) a reçu du groupe TMAC Hope Bay Project (le promoteur) une proposition de projet concernant « la phase 2 du projet d'exploitation de la ceinture de Hope Bay ». Cette proposition était le deuxième projet d'installations d'extraction et de broyage ciblant la ceinture de roches vertes de Hope Bay, qui s'étend sur 80 kilomètres. Ces installations devaient permettre l'extraction de l'or des gisements minéraux Madrid et Boston par la méthode de récupération des piliers de surface et la méthode souterraine. Le promoteur avait l'intention d'étaler les phases de mise en valeur des gisements aurifères minéralisés en vue d'une exploitation prolongée, s'attendant à pouvoir traiter jusqu'à 6 000 tonnes de minerai par jour. La CNER a soumis le projet à une évaluation préalable en 2012, et des lignes directrices relatives à l'étude d'impact environnemental ont ensuite été communiquées au promoteur à la suite de séances communautaires de définition de la portée en vue de la rédaction et de la présentation d'un rapport d'étude d'impact environnemental (CNER, 2012).

À l'issue de cette étude d'impact environnemental, la CNER a approuvé que le projet aille de l'avant en juin 2018.

4.3.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INCLUSION DU SA ET DE LA SCIENCE

4.3.2.1 Collecte et mise en application

Au chapitre de l'intégration du savoir traditionnel des Inuits (STI), l'approche du promoteur consistait à s'appuyer sur les connaissances stockées dans une base de données par les Inuits de Kitikmeot Inuit, sur un rapport préparé par ces derniers, des ateliers d'évaluation des risques touchant le caribou et d'autres sources pertinentes. Conformément aux accords conclus par TMAC et l'Association inuite de Kitikmeot, un comité consultatif inuit sur l'environnement (CCIE) a été mis sur pied afin de soutenir les travaux. Le promoteur a décrit précisément comment et dans quelles situations le STI a été utilisé, y compris la façon dont il a été pris en compte parallèlement à l'information scientifique, et a expliqué explicitement comment les divergences entre les connaissances ont été résolues (TMAC, non daté).

4.3.2.2 Résolution des divergences et atténuation

Sachant qu'un autre projet d'exploitation aurifère dans la même région avait été rejeté par la CNER en raison de préoccupations relatives au caribou¹⁸, le promoteur a compris qu'il lui faudrait adopter une approche proactive afin de concevoir des mesures d'atténuation en collaboration avec les chasseurs et les utilisateurs des terres de la région. Les travaux de planification des mesures d'atténuation ont réuni des aînés, des cueilleurs, ainsi que des praticiens des sciences de la nature et des sciences sociales. Prenant la forme d'« atelier », ces travaux ont mis l'accent sur le mode de connaissance de l'environnement des Inuits, sur la façon de fonctionner au sein de cet environnement et la compréhension de la dépendance des Inuits envers la constance de l'environnement (ERM, 2017a, 2017b et 2017c). Cette approche tenait également compte des exigences de la CNER, et de l'inclusion du ST (TMAC, non daté). De façon générale, la stratégie consistait à établir un consensus au sujet des répercussions sur le caribou, les mesures d'atténuation requises et les besoins en matière de surveillance de manière à confirmer les hypothèses, ainsi qu'à s'entendre au sujet des effets cumulatifs. Un consensus unanime a de fait été atteint durant l'atelier; dont le dernier jour a été consacré aux réflexions des participants à propos de leur expérience. Voici les principaux constats :

- la nécessité d'effectuer des visites sur place pour comprendre le paysage et la façon dont le promoteur gère les activités (figure 2);
- la nécessité de tenir compte du cycle des saisons sur le site du projet de façon à dresser un portrait exact des effets du projet;
- la possibilité d'influer sur la conception et les mesures d'atténuation;
- la valeur associée à l'échange de ST et de connaissances scientifiques allant au-delà de la simple préparation de rapports (ERM, 2017c).

4.3.2.3 Évaluation

Dans tout son rapport d'audience finale, le comité de la CNER a reconnu l'intégration du SA et la prise en compte pleine et entière de l'épistémologie inuite (CNER, 2018). Le comité de la CNER a souligné plus particulièrement la façon dont le promoteur s'est assuré de la participation des membres de la collectivité et le rôle que le ST des Inuits a joué dans l'élaboration de solutions en matière d'atténuation et de gestion adaptative, en particulier pour les enjeux relatifs au caribou. Le comité a également souligné la participation continue des membres de la collectivité aux activités de surveillance. De façon générale, le comité de la CNER a conclu que le ST des Inuits avait été pris en compte tout au long du processus d'évaluation.

¹⁸ Depuis, la CNER a entrepris de procéder à une évaluation supplémentaire avec le promoteur, les pouvoirs de réglementation et les organisations inuites. Le projet qui avait été rejeté a ainsi été approuvé.

4.3.3 ÉVALUATION GLOBALE

Le promoteur savait qu'il était tenu d'atteindre un consensus et d'inclure le ST des Inuits pour que son projet soit approuvé. Le ST des Inuits et la science ont tous deux été intégrés au processus de l'EI sous les formes suivantes :

- un comité consultatif inuit sur l'environnement;
- des ateliers concertés réunissant des détenteurs de SA et des spécialistes des sciences dans le but d'atteindre un consensus au sujet des répercussions, des mesures d'atténuation et de la surveillance;
- un processus qui examine l'environnement à travers les prismes des Inuits et de la science.



(Source : TMAC, 2017c)

Figure 2. Participants à l'atelier

4.4 Étude de cas 3 : évaluation environnementale stratégique de l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers

Mots clés : praticiens chevronnés; cocréation et collaboration pendant toute l'évaluation environnementale stratégique; vision du monde holistique et systémique axée sur la collectivité.

4.4.1 CONTEXTE

En 2017, le gouvernement du Canada a demandé à la CNER de procéder à une évaluation environnementale stratégique de l'éventuelle exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers dans la baie de Baffin et le détroit de Davis. Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) a donné à la CNER la directive de tenir compte tant de l'Inuit Qaujimajatuqangit (IQ)¹⁹ que de la science, précisant que la

¹⁹ Savoir traditionnel des Inuits.

collecte de l'IQ serait dirigée par l'Association des Inuits de Qikiqtani (AIQ) et que le processus devait prévoir la mobilisation significative de la collectivité (AANC, 2017).

Afin de répondre aux exigences de la ministre, un groupe de travail a été mis sur pied, qui comptait des représentants de la CNER, de l'AIQ, de l'organisation Nunavut Tunngavik Inc., d'Affaires autochtones et du Nord Canada et du gouvernement du Nunavut. La CNER était chargée :

- de coordonner l'EES et l'apport du groupe de travail et du public;
- de procéder à l'élaboration de la proposition de projet;
- de tenir des séances de mobilisation publique;
- d'organiser des séances communautaires de définition de la portée;
- d'utiliser les connaissances scientifiques, traditionnelles et communautaires partagées et accessibles;
- d'effectuer une analyse des effets;
- de présenter et de confirmer les résultats de l'évaluation des effets lors de séances communautaires avec les membres de la collectivité. Les membres du groupe de travail ont accordé leur soutien et assisté à ces séances communautaires.

Enfin, la CNER a tenu une dernière rencontre publique au sujet de l'évaluation environnementale stratégique proposée, à laquelle ont participé des représentants de l'ensemble de la Commission, des représentants de la collectivité, des intervenants, des organismes gouvernementaux et des membres du groupe de travail. La Commission a ensuite remis au gouvernement du Canada un rapport final d'EES qui présentait des recommandations concernant les aspects suivants, qui doivent être résolus avant que le moratoire soit levé :

- les consultations, la coordination et la mobilisation publique;
- les régimes de réglementation et de prestations;
- la recherche sur les conditions de référence;
- l'évaluation des répercussions écosystémiques et socio-économiques;
- les mesures d'atténuation, la surveillance, la modélisation, la cartographie et les prévisions.

Chacune des recommandations prévoit la résolution des lacunes et des incertitudes. Pendant tout le processus et lors de la dernière rencontre publique, les membres de la collectivité ont insisté sur la nécessité d'appliquer une approche holistique et ont rappelé que le milieu marin est l'équivalent d'une ferme pour les Inuits. Au terme du processus, la CNER s'est elle-même engagée à appliquer à ses propres processus les leçons relatives à l'IQ tirées de l'évaluation environnementale stratégique, en plus d'inciter les pouvoirs de réglementation et les chercheurs à examiner leurs processus et à faire de même.

En septembre 2019, la ministre des Relations Couronne-Autochtones a communiqué sa réponse à la CNER. Reconnaissant le travail accompli par la Commission, la ministre a déclaré que les

recommandations serviraient à éclairer les prochains exercices de prise de décisions concernant la mise en valeur du pétrole et du gaz extracôtiers.

4.4.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INCLUSION DE L'IQ ET DE LA SCIENCE

4.4.2.1 Définition de la portée

La CNER (avec l'aide du groupe de travail) a tenu des séances de mobilisation communautaire dans le but d'informer les collectivités au sujet de l'évaluation environnementale stratégique (EES) proposée et des séances de définition de la portée. Parallèlement à ces séances de la CNER, l'AIQ a procédé à ses propres consultations visant à déterminer la portée de l'étude du SA. Une synthèse de cet exercice a ensuite été préparée et distribuée aux fins de commentaire et de vérification. La mise au point définitive du document de définition de la portée a marqué le début de la phase d'étude du SA et de la science.

4.4.2.2 Collecte et mise en application

La CNER et l'AIQ ont embauché des experts-conseils distincts pour réaliser les études d'IQ et de science. À certains moments de l'exercice cependant, les détenteurs d'IQ et les scientifiques ont été réunis afin de présenter leurs études et passer en revue celles des autres. Des membres du personnel de la CNER et du gouvernement ont observé le déroulement des séances afin de comprendre comment les deux types de savoir étaient combinés. L'approche générale a été définie d'un commun accord. Au cours du processus, les experts-conseils de la CNER ont préparé une évaluation des effets axée sur la science (Nunami Stantec, 2018) qui se fondait sur les connaissances scientifiques déjà documentées et certaines connaissances inuites découlant de la surveillance communautaire. Quant à l'AIQ, elle a préparé une évaluation des effets axée sur l'IQ prévoyant le recours à du SA déjà documenté et du SA récemment acquis (AIQ, 2018a et 2019). Dans chacune des collectivités possiblement touchées, l'AIQ a mis sur pied des comités d'iQI formés d'aînés, des deux sexes et de jeunes. L'Association a également créé un comité consultatif général sur l'IQ, qui s'est assuré que l'évaluation des effets et les mesures d'atténuation recommandées respectaient les lois inuites. Le rapport sur l'IQ était organisé en fonction des cycles saisonniers d'activités des Inuits, des utilisations qu'ils font des terres et de leurs connaissances écologiques liées à la saison (figure 3). Il a été reconnu que l'IQ permettait de comprendre l'environnement hivernal, ce que la documentation scientifique n'abordait pas. L'AIQ a en outre effectué une étude supplémentaire sur la sécurité alimentaire qui reflétait le lien des Inuits avec l'environnement et les implications des changements subis par l'environnement (AIQ, 2018b).

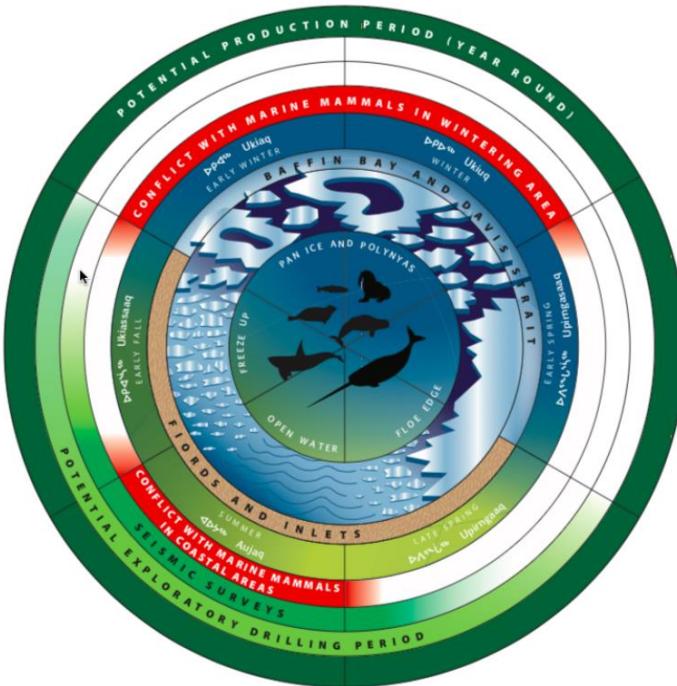
Une fois leurs études respectives terminées, la CNER et l'AIQ ont préparé conjointement un rapport sur les *constats préliminaires*, un document rédigé en langage clair qui conjuguait l'IQ et la science (CNER et AIQ, 2018). La Commission et l'Association ont aussi organisé ensemble des séances de mobilisation publique se fondant sur ce rapport sur les constats préliminaires, et ont mené des activités sur la sécurité alimentaire avec les étudiants dans les collectivités.

4.4.3 ÉVALUATION GLOBALE

L'approche d'évaluation environnementale stratégique a intégré l'IQ et la science des façons suivantes :

- participation des Inuits à la conception du processus;

- création du comité consultatif sur l'IQ;
- regroupement de l'IQ recueilli précédemment et de l'IQ récent;
- préparation, par l'AIQ, d'une évaluation des effets se fondant exclusivement sur l'IQ;
- partage de l'IQ et des connaissances scientifiques;
- rédaction concertée d'un rapport en langage clair;
- visites dans les collectivités visant à tenir leurs membres pleinement informés et à leur permettre de formuler des commentaires;
- intégration de la rétroaction des collectivités aux visites ultérieures;
- respect d'un processus coopératif et transparent.



(Source : AIQ, 2019)

Figure 3. Connaissances des Inuits concernant les mouvements saisonniers des animaux, comparativement à la saisonnalité des activités pétrolières et gazières

POTENTIAL PRODUCTION PERIOD (YEAR ROUND) = ÉVENTUELLE PÉRIODE DE PRODUCTION (TOUTE L'ANNÉE)

CONFLICTS WITH MARINE MAMMALS IN WINTERING AREA = CONFLIT AVEC LES MAMMIFÈRES MARINS DANS LES AIRES D'HIVERNAGE

EARLY WINTER = DÉBUT DE L'HIVER

WINTER = HIVER

EARLY SPRING = DÉBUT DU PRINTEMPS

BAFFIN BAY AND DAVIS STRAIT = BAIE DE BAFFIN ET DÉTRÔIT DE DAVIS

PAN ICE AND POLYNYAS = GLACE EN CRÊPES ET POLYNIES

FROZEN UP = ENGEL

OPEN WATERS = EAUX LIBRES

FLOE EDGE = LIMITÉ DE LA BANQUISE

FIORDS AND INLETS = FJORDS ET PASSAGES

EARLY FALL = DÉBUT DE L'AUTOMNE SUMMER = ÉTÉ LATE SPRING = FIN DU PRINTEMPS

CONFLICTS WITH MARINE MAMMALS IN COASTAL AREAS = CONFLIT AVEC LES MAMMIFÈRES MARINS DANS LES ZONES CÔTIÈRES

SEISMIC SURVEYS = RELEVÉS SISMIQUES

POTENTIAL EXPLORATORY DRILLING PERIOD = ÉVENTUELLE PÉRIODE DE FORAGE EXPLORATOIRE (TOUTE L'ANNÉE)

4.5 Étude de cas 4 : évaluation des effets cumulatifs aux fins de la gestion et de l'utilisation des terres d'Adams Lake

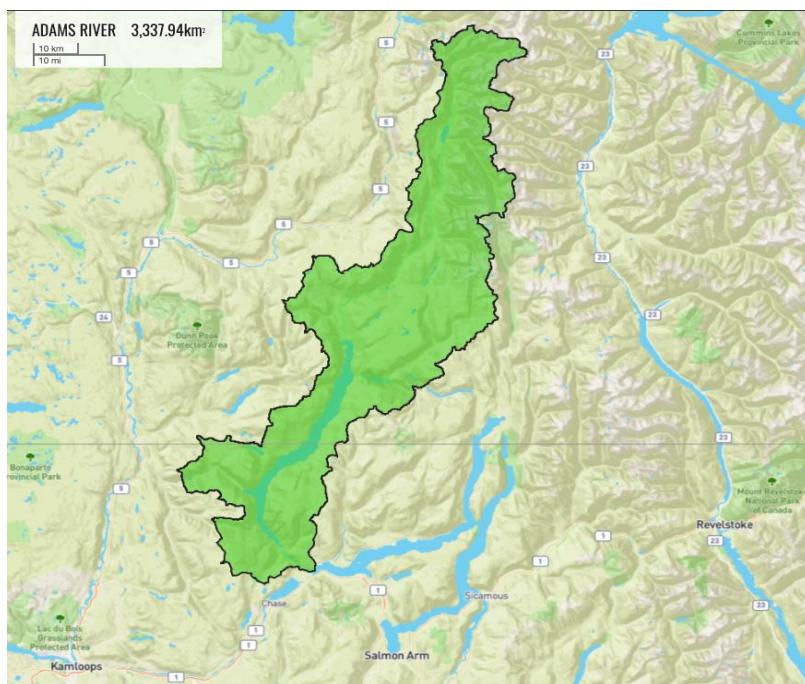
Mots clés : plan régional, approche d'évaluation des effets cumulatifs, conditions de référence antérieures à l'arrivée des Européens.

4.5.1 CONTEXTE

En réaction aux pressions exercées par les activités de mise en valeur et de planification (exploitation forestière, tourisme, exploitation minière, agrandissement des collectivités, pêches, installations de transport, routes et agriculture), la bande indienne d'Adams Lake (BIAL) a entrepris, avec l'aide du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, de mener une évaluation des effets cumulatifs aux fins de la gestion et de l'utilisation des terres d'Adams Lake en 2016 (figure 4). La préparation d'un plan et de stratégies de gestion communautaire était une des initiatives lancées dans le cadre des efforts de réconciliation déployés par la province. La BIAL y a vu l'occasion de combler une lacune actuelle, et d'éviter peut-être du même coup les procès et les contestations judiciaires, tout en favorisant la reconnaissance des titres et droits de la BIAL. L'objectif consistait à comprendre les incidences des stratégies de gestion de substitution mettant l'accent sur deux valeurs clés de la collectivité : l'eau et la forêt, une attention particulière étant accordée au saumon sockeye. Enfin, la BIAL souhaitait que la région fasse l'objet d'un cadre de gestion correspondant aux conditions qui prévalaient avant l'arrivée des Européens dans le bassin hydrographique de la rivière Adams, ainsi que d'un plan régional dont l'horizon s'étendrait sur les cinquante années à venir.

À l'heure actuelle, la BIAL continue à parfaire le cadre de gouvernance des terres et des ressources, qui vise à combiner la gouvernance traditionnelle, les études sur les utilisations traditionnelles, l'avant-projet de zonage des utilisations des terres, l'évaluation des effets cumulatifs se fondant sur la planification par scénarios, les récits oraux et les lois de la Première Nation Secwépemc (Wilson et coll., 2018). S'appuyant sur ce travail, la BIAL a réalisé une étude sur l'hydrologie et l'érosion dans le cadre de ses activités de planification des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Par la suite, tous ces travaux ont encore été utilisés, avec l'ajout de modèles de dynamique des populations d'espèces fauniques clés en réaction aux effets cumulatifs de l'utilisation des terres par les humains, des perturbations naturelles et des changements climatiques. En collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la BIAL s'est servie de ces outils pour classer tous les drainages souterrains du bassin hydrographique en vue de la mise hors service de routes. Dans le cadre de l'évaluation, les drainages souterrains ont été classés dans l'optique de maximiser les effets positifs de la mise hors service sur la faune en réduisant les pressions cumulatives en matière de mortalité qui sont occasionnées par l'utilisation des terres et l'accès des humains à celles-ci, tout en minimisant les perturbations pour les récoltes de bois d'œuvre à l'avenir. La mise hors service débutera à l'été 2020.

L'étude de cas résume la première étape des travaux, soit la définition de conditions de référence correspondant à l'état de la région avant l'arrivée des Européens (Wilson, comm. personnelle, 2020).



(Source : Wilson et coll., 2018)

Figure 4. Bassin hydrographique de la rivière Adams

4.5.2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INCLUSION DU SA ET DE LA SCIENCE

4.5.2.1 Méthodes et approches

La BIAL avait deux priorités concernant la réalisation du projet :

- assurer une mobilisation directe de la collectivité;
- faire en sorte que les membres de la BIAL comprennent les incidences des stratégies de gestion différentes sur la mise en valeur du bassin hydrographique de la rivière Adams.

Dans le cadre de cette étude, le SA a servi à élaborer un scénario de référence mettant en lumière les conditions qui prévalaient avant l'arrivée des Européens dans les années 1800 et reflétant la vision du monde de la BIAL (Wilson et coll., 2018). Ce savoir découle directement de la tradition des gardiens du feu et de l'établissement et du déplacement des villages en fonction des brûlages dirigés. La BIAL voulait avoir la certitude que les valeurs et les lois traditionnelles seraient prises en compte dans le cadre décisionnel (Wilson et coll., 2018). L'argumentaire scientifique se fondait sur les pratiques actuelles de gestion des récoltes de bois d'œuvre, l'exploitation minière, l'agriculture, les routes, les installations de transport, les activités de prospection sismique, les pratiques de lutte contre les incendies et les changements climatiques.

Les deux types de connaissances ont été réunis dans le simulateur ALCES (A Landscape Cumulative Effects Simulator), qui simule les effets cumulatifs sur le paysage et dans Raven (un cadre de modélisation hydrologique) afin de générer un historique des changements passés et à venir. Deux scénarios d'utilisation des terres ont été dressés, puis comparés (le scénario de référence et le scénario de la BIAL). Une évaluation des effets cumulatifs de l'utilisation des terres par les humains, des changements climatiques et perturbations naturelles au cours des cinquante prochaines années a ainsi été comparée aux conditions qui prévalaient dans le bassin hydrographique de la rivière Adams avant l'arrivée des Européens (Wilson et coll., 2018).

L'approche adoptée prévoyait la tenue de quatre ateliers communautaires facilités et la mise sur pied d'une équipe de planification communautaire (qui a été mobilisée du début à la fin du processus), ce qui a fourni à la collectivité une occasion de participer directement au cadre de gouvernance des terres et des ressources. Ces ateliers mettaient l'accent sur l'utilisation d'ALCES et de Raven pour aider les membres de la BIAL à comprendre les différentes stratégies de gestion du bassin hydrographique et leurs incidences. Quatre scénarios spatialement explicites accordant la priorité à l'eau et à la forêt ont été élaborés, puis évalués : les conditions antérieures à l'arrivée des Européens (la fourchette de variation naturelle), le maintien du statu quo (le scénario de référence), les changements climatiques; et le scénario de la BIAL (l'avenir souhaité) (Wilson et coll., 2018). Le SA, sous la forme de l'emplacement connu des villages, a été intégré au modèle ALCES des conditions de référence (antérieures à l'arrivée des Européens), l'accent étant mis sur la faune (selon les gardiens du feu de la Première Nation Secwépemc et d'autres sources) comme principal vecteur de perturbation. Le scénario de la BIAL était axé sur l'énoncé de vision de cette dernière, soit la définition du développement durable présentée dans *Notre avenir à tous*, le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ainsi que sur les lois de la Première Nation Secwépemc concernant la gestion, l'accès, les processus et les protocoles relatifs aux terres et aux ressources.

4.5.2.2 Mise en application

Les résultats des simulations ont permis de constater que, comparativement aux conditions qui prévalaient avant l'arrivée des Européens, le bassin hydrographique de la rivière Adams avait déjà subi des changements significatifs et substantiels découlant d'effets cumulatifs négatifs (Wilson et coll., 2018). Ces résultats ont également révélé que les effets cumulatifs positifs étaient bien documentés, qu'ils étaient principalement de nature économique et que c'étaient des non-Autochtones qui en profitaient. Bien qu'ils soient considérables, les effets cumulatifs négatifs sur les principales valeurs de la Première Nation Secwépemc (telles que le poisson, la faune, la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire, l'accès aux terres, le patrimoine, le bois d'œuvre, les ressources médicinales et les baies) étaient mal documentés (Wilson et coll., 2018).

En ce qui concerne les stratégies prévues dans le scénario de la BIAL, il a été démontré que des améliorations pouvaient se produire relativement à tous les indicateurs (exception faite des indicateurs liés à l'original). Ce scénario prévoyait une réduction des récoltes de bois d'œuvre en vue de l'aménagement d'aires touristiques autochtones, ce qui entraînerait également d'autres avantages tels que l'amélioration de l'habitat et de la santé de la faune (le caribou et le grizzly), ainsi que des retombées économiques et culturelles accrues pour la Première Nation.

Dans le cadre des ateliers, la collectivité a eu la possibilité de formuler des recommandations pour l'avenir, y compris :

- gérer le bassin hydrographique séparément de la zone d'approvisionnement forestier de Kamloops;
- réduire, sans toutefois éliminer complètement, les récoltes de bois d'œuvre, ce qui constituerait un compromis positif permettant d'accroître le tourisme tout en ayant des effets d'entraînement positifs sur la faune;
- renommer les points d'intérêt et les caractéristiques du bassin hydrographique en leur attribuant des noms traditionnels de la Première Nation Secwépemc;
- élaborer des indicateurs ciblant le saumon et son habitat;
- accroître les capacités de la BIAL au moyen de la formation et du mentorat.

De façon générale, l'approche a permis de combiner le SA et la science par le truchement des modélisations ALCES, en plus de démontrer que les conditions de référence définies aux fins d'une évaluation des effets cumulatifs pouvaient remonter à une époque antérieure à l'arrivée des Européens plutôt que de représenter les conditions actuelles. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a accepté les travaux de modélisation de l'utilisation des terres, sur lesquels il s'appuiera pour prendre des décisions à ce sujet à l'avenir.

4.5.3 ÉVALUATION GLOBALE

Qu'elles soient effectuées à l'échelle d'un projet ou d'une région, les évaluations des effets cumulatifs sont scrutées à la loupe. Entre autres critiques, on a reproché à cette pratique de ne pas tenir compte des perspectives des Autochtones quant aux conditions antérieures à l'arrivée des Européens (gouvernement de la Colombie-Britannique, 2016). Or, l'évaluation des effets cumulatifs visant le bassin hydrographique de la rivière Adams démontre qu'il est possible d'appliquer des modélisations se fondant sur le SA et les données scientifiques relatives aux conditions antérieures à l'arrivée des Européens. Exemple d'utilisation complémentaire des connaissances, l'approche a constitué un apport positif aux pratiques de gestion des terres appliquées à l'avenir, y compris la planification des fermetures. Cette approche de modélisation conjuguant le SA et la science a démontré qu'il est possible de tenir compte des perceptions des Autochtones concernant le territoire qui remontent à la période antérieure à l'arrivée des Européens et de reconnaître l'épistémologie autochtone locale.

5 ANALYSE : NOUVELLES PRATIQUES POUR L'INTÉGRATION COMBINÉE DU SAVOIR AUTOCHTONE ET DE LA SCIENCE

Tel que mentionné précédemment, l'Agence souhaite recenser les leçons tirées, notamment les études de cas illustrant l'utilisation tant du SA que de la science dans le cadre des EI. L'Agence entend ainsi mieux comprendre comment les deux systèmes de connaissances peuvent être entrelacés.

À l'origine, les EI ne prévoyaient pas l'inclusion et l'utilisation du SA, une pratique qui a débuté il y a environ une trentaine d'années. En effet, le rôle du SA dans la prise de décisions a été décrit et reconnu dans l'*arrêt Delgamuukw*, une décision sans précédent rendue en 1997 par la Cour suprême du Canada qui statuait que les traditions et les récits des Autochtones devaient « être placé[s] sur un pied d'égalité avec les différents types d'éléments de preuve historique familiers aux tribunaux » (*Delgamuukw c. Colombie-Britannique*²⁰, paragraphe 87). Plus récemment, la décision rendue dans l'affaire *Nation Tsleil-Waututh c. Canada*²¹ (2018) a réitéré l'importance d'améliorer la mobilisation « des Autochtones et de leurs connaissances aux fins des EI fédérales » [traduction] (Eckert et coll., 2020, page 69). Actuellement, la prise en compte du SA et de la science dans les EI varie en fonction du secteur géographique et des exigences juridiques. Par exemple :

- aucun effort n'est fait pour intégrer le SA et la science; le SA est plutôt traité comme un volet séparé dont les résultats ne figurent pas dans l'évaluation (Chapman et Schott, 2020);
- les cadres de référence et les lignes directrices exigent l'intégration du SA, mais c'est la science qui domine le processus d'EI (Arsenault et coll., 2019);
- l'engagement des pouvoirs de réglementation et des promoteurs auprès des collectivités autochtones favorisent la présence d'un savoir communautaire accru dans les mesures d'atténuation et de surveillance (Johnson et coll., 2016);
- une nouvelle tendance appelée « double regard »²² (Abu et coll., 2019; Bartlett et coll., 2012; Mantyka-Pringle et coll., 2017; Rowett, 2018; Wright et coll., 2019) a été observée, les Autochtones procédant à leurs propres évaluations et menant des recherches et des exercices décisionnels concertés (GCI, 2018).

Pour étudier les nouvelles tendances en matière d'intégration combinée du SA et de la science, TWC a tenu compte des cinq phases du processus d'EI telles qu'elles sont définies dans la nouvelle Loi. TWC a aussi pris en considération les principaux rôles de l'Agence, soit la prestation d'orientation et l'examen

²⁰ *Delgamuukw c. Colombie-Britannique*, [1997] 3 RCS 1010, numéro de dossier 23799.

²¹ *Tsleil-Waututh Nation c. Procureur général du Canada*, 2018 CAF 153.

²² Le double regard désigne le fait d'« apprendre à regarder d'un œil, avec les forces du savoir et des modes de connaissance des Autochtones, et de l'autre œil, avec les forces du savoir et des modes de connaissance occidentaux [...], puis apprendre à utiliser les deux yeux, pour le bien de tous » [traduction] (Institute for Integrative Science and Health, sans date).

des documents, sans oublier le rôle primaire d'appuyer les groupes autochtones qui participent aux EI. Au terme de l'analyse documentaire et des entrevues, TWC a cerné quatre aspects particuliers nécessitant une attention spéciale et des mesures concrètes de la part de l'Agence :

- les modes de connaissance;
- les méthodes et les approches;
- la mise en application;
- l'évaluation.

5.1 Modes de connaissance

Entre autres constats clés, la présente recherche a permis de comprendre qu'il existe différents modes de connaissance (Alberta Energy Regulator, 2017; Chapman et Schott, 2020; Clow et coll., 2020; Dickison, 2009; Eckert et coll., 2020; OEREV, 2005; Rowett, 2018; Johnson et coll., 2016) et que l'évaluation d'impact est un processus scientifique occidental en soi (McGregor et coll., 2019). La presque totalité des participants aux entrevues a déclaré que l'Agence doit comprendre cela et que l'ensemble du processus d'EI devrait le refléter.

5.1.1 POINTS NÉCESSITANT UN SUIVI

- **Lignes directrices relatives au SA et à la science.** Des lignes directrices sont nécessaires pour expliciter les attentes pendant tout le processus d'EI. Elles favoriseraient la continuité tout au long du processus d'EI, y compris la période précédant son déclenchement. Elles tiendraient lieu de complément aux lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact (Agence, sans date), qui traitent du SA à recueillir dans le cadre de la définition des conditions de référence, mais n'offrent aucune orientation quant à son utilisation lors de l'évaluation. Ces lignes directrices peuvent inclure des mesures qui, de l'avis de l'Agence, aident à mieux se repérer entre le SA et la science et les comprendre, notamment une synthèse des situations dans lesquelles le SA et la science convergent, se complètent ou encore divergent (figure 5). Il peut aussi s'agir d'exigences minimales telles que les attentes concernant la présentation des connaissances relatives tant à l'éologie qu'à l'utilisation des terres (remarque : seules les connaissances sur l'utilisation des terres sont actuellement proposées à titre d'exigence, mais elles ne reflètent pas la totalité de l'épistémologie). Un résumé de la vision du monde des Autochtones pourrait également être exigé, afin de préciser le contexte. Les lignes directrices devraient en outre décrire les attentes que l'Agence a établies pour elle-même en ce qui a trait à l'élaboration du résumé des enjeux et à la continuité de la prise en compte du SA et de la science, du résumé des enjeux jusqu'aux lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact. Enfin, les lignes directrices peuvent établir des paramètres s'appliquant à l'évaluation du SA et de la science et aux pratiques acceptables, tels que ceux inclus par l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie dans ses *Guidelines for Incorporating Traditional Knowledge in Environmental Impact Assessment* (soit, des lignes directrices sur l'inclusion du savoir traditionnel dans l'évaluation d'impact environnemental)(OEREV, 2005) et ceux qui ont été présentés dans l'étude de cas sur le projet de route praticable en toute saison de Tłı̨chǫ.

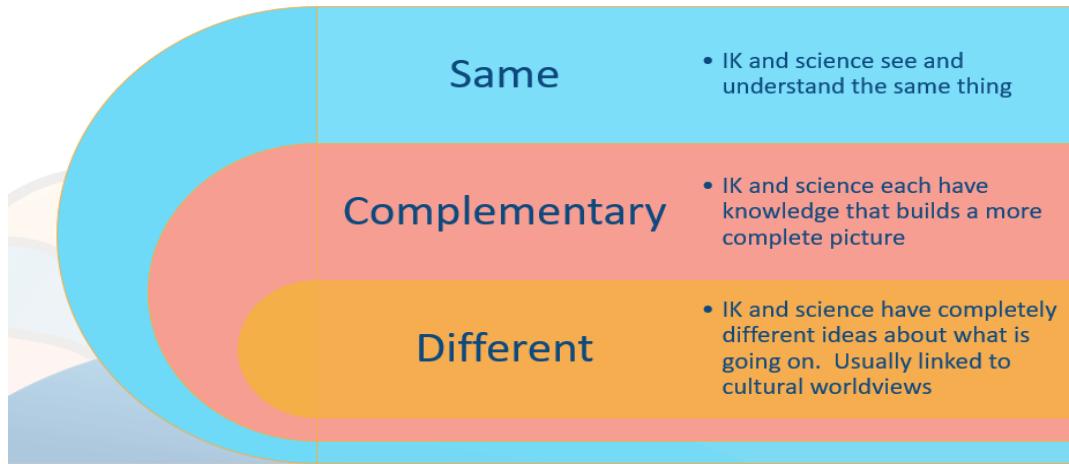


Figure 5. Savoir autochtone et science dans le cadre de l'EI

Same = Identité

IK and science see and understand the same thing = Le SA et la science voient et comprennent la même chose.

Complementary = Complémentarité

IK and science each have knowledge that builds a more complete picture = Le SA et la science apportent chacun des connaissances qui permettent de dresser un portrait plus complet.

Different = Différence

IK and science have completely different ideas about what is going on. Usually linked to cultural worldviews = Le SA et la science ont une idée totalement différente de la situation, ce qui est habituellement lié à une différente vision culturelle du monde.

- **Facilitateur ou interprète interne en matière de SA.** Différentes approches ont été adoptées pour approfondir la compréhension des « modes de connaissance », par exemple le recours à des comités consultatifs et à des facilitateurs ou interprètes internes en matière de SA, comme l'a fait la Société de gestion des déchets nucléaires, qui compte un poste consacré au SA et à la réconciliation dont la fonction consiste entre autres à faciliter la compréhension. Ce facilitateur ou interprète à temps plein peut offrir de l'aide concernant les divers aspects du processus d'évaluation d'impact, plus particulièrement dans les cas de désaccord sur les questions de SA et de science propres à un projet.
- **Formation.** Offrir une formation complète sur les « modes de connaissance » au personnel de l'Agence et à tous ceux qui participent au processus, y compris aux membres des comités d'examen.
- **Normes et procédures de définition de la portée.** La définition de la portée enclenche le processus et mène à la rédaction d'un résumé des enjeux à partir duquel l'évaluation d'impact

sera élaborée. L'intégration combinée du SA et de la science débute par cette étape. L'Agence doit donc se doter d'une gamme d'approches de définition de la portée, par exemple :

- l'Agence se charge de la définition de la portée, avec l'aide d'un facilitateur ou interprète interne;
- le groupe autochtone prépare son propre document de définition de la portée;
- la portée des enjeux peut être définie conjointement.

Les normes et procédures de définition de la portée doivent prévoir des étapes de confirmation, ainsi que de la documentation qui reflète une vision du monde intégrée et les interrelations entre la culture, la société, l'environnement et l'économie. La documentation et les entrevues ont fait ressortir l'importance d'éviter de se concentrer uniquement sur les composantes socio-économiques ou les écosystèmes valorisés.

5.2 Méthodes et approches

L'Agence souhaitait connaître les pratiques utilisées pour intégrer ensemble le SA et la science, la recherche a permis de cerner de nouvelles pratiques qui prévoient davantage de collaboration, de cocréation et de coopération. Pour l'Agence comme pour les promoteurs, il est important de comprendre les méthodes et les approches qui facilitent l'intégration combinée du SA et de la science. Comme on le fait aussi pour comprendre les techniques scientifiques qui permettent d'évaluer les répercussions, il importe aussi de déterminer quelles approches d'intégration sont efficaces et lesquelles ne le sont pas.

La *Loi sur l'évaluation d'impact* (2019), qui exige que les effets des projets sur les Autochtones et sur les droits de ces derniers soient pris en compte, établit le processus à suivre pour ce faire, ainsi que quelques exigences minimales. C'est dans la pratique que les exigences sont interprétées. Par exemple, la documentation passée en revue et les participants rencontrés en entrevue ont tous reconnu que les Autochtones estiment que la collecte et la documentation du SA devraient inclure les lois autochtones, les noms autochtones des sites et des lieux; utiliser les termes et les langues autochtones; décrire l'environnement tel qu'il était avant l'arrivée des Autochtones; et rendre compte des connaissances d'un vaste éventail de collectivités autochtones étant donné que le SA évolue constamment. L'approche adoptée pour recueillir et appliquer le savoir peut influencer l'évaluation ultérieure. La nouvelle pratique dépasse le simple travail de collecte et de documentation des connaissances pour se concentrer sur la planification et la résolution de problèmes.

Quand ils se préparent aux évaluations d'impact, les promoteurs de projets recourent à différentes techniques pour comprendre les répercussions sur les Autochtones et leurs collectivités. La documentation et les participants aux entrevues ont fait mention de la création de comités consultatifs, de l'embauche d'Autochtones chargés de contribuer à la recherche, de la conception conjointe de la recherche liée à l'évaluation d'impact, ainsi que de la détermination de mesures d'atténuation et des activités de surveillance (Abu et coll., 2019; Arsenault et coll., 2019; Eamer, 2011; Eckert et coll., 2020; Gibson et coll., 2018; Giles et coll., 2007; Johnson et coll., 2016; OEREV, 2005; Wright et coll., 2019). Bien qu'elles soient utilisées, ces mesures ne sont pas appliquées de façon généralisée au Canada. De l'avis des participants aux entrevues, l'intégration du SA et de la science donne les meilleurs résultats dans les situations où on a recours à la cocréation, la collaboration et la coopération. La pratique

courante consistant à recueillir le SA et à le présenter dans un rapport distinct de la recherche scientifique fait que les responsables de l'évaluation d'impact ne disposent pas de l'intégralité du contexte nécessaire pour interpréter le SA, ce qui limite la mesure dans laquelle ce savoir est pris en compte dans le document de l'évaluation et la prise de décisions. Plus particulièrement, la pratique actuelle ne facilite pas le rapprochement des deux systèmes de connaissances lorsqu'ils divergent dans leur compréhension des répercussions, ce qui crée des tensions pendant le processus d'examen. Deux des participants aux entrevues ont affirmé que les points de divergence devraient faire l'objet d'une attention toute particulière dans l'évaluation d'impact et pour comprendre les répercussions. La documentation allait également dans le même sens.

Parmi les plus grandes difficultés liées à l'intégration combinée du SA et de la science, les participants aux entrevues ont mentionné la détermination des effets cumulatifs et de leur importance. Pour l'évaluation des effets cumulatifs, c'est là une question fondamentale. Les participants ont clairement indiqué qu'à l'heure actuelle, l'approche d'évaluation des effets cumulatifs ne permet pas de s'entendre sur la définition des conditions de référence. Selon les détenteurs de SA, les conditions de référence devraient être celles qui prévalaient avant l'arrivée des Européens, tandis que les scientifiques soutiennent que ce sont plutôt les conditions actuelles. Il s'agit d'une source de tensions constantes. L'étude de cas du projet d'Adams Lake démontre qu'il est possible d'effectuer une évaluation des effets cumulatifs en s'appuyant sur des conditions de référence antérieures à l'arrivée des Européens et d'en arriver à des recommandations réalisables aujourd'hui.

La détermination de l'importance représentait aussi un défi sous le régime de la LCEE 2012. Certains participants ont souligné que l'approche scientifique consistant à tenir compte de l'importance du changement subi par une composante valorisée particulière ne tient pas compte de l'utilisation, des voies de passage et des liens, ce qui correspond davantage aux visions du monde des Autochtones. Une nouvelle approche est donc nécessaire pour examiner l'étendue de l'importance des effets négatifs. Il convient toutefois de noter 'en vertu de la LEI, il n'est pas exigé qu'on détermine l'importance des effets; l'étendue de l'importance n'est en fait que l'un des facteurs à prendre en considération lors de la prise de décisions d'intérêt public. L'étude de cas sur le projet de l'entreprise minière Hope Bay Mining Ltd présente une approche consensuelle de résolution des différends relatifs à l'importance des répercussions lors de l'évaluation d'un projet.

Même dans les cas où la cocréation et la coopération ont été reconnues comme les meilleures façons de faire, il y a eu des difficultés qui auraient pu compromettre la réussite des processus. Plus d'un participant aux entrevues a évoqué les défis liés à l'établissement de la coopération, y compris le manque de capacités des collectivités, l'absence de protocoles communautaires de recherche sur le SA et les affaires politiques des collectivités qui peuvent parfois empêcher leurs membres de participer au processus d'évaluation d'impact. Chacune des études de cas présentées reflète différentes tentatives d'établissement d'une coopération, exception faite de l'étude du projet d'Adams Lake, pour lequel l'atteinte d'un consensus était essentielle à l'approbation du projet.

5.2.1 POINTS NÉCESSITANT UN SUIVI

- **Lignes directrices relatives au SA et à la science.** Des lignes directrices sont nécessaires pour fournir de l'orientation supplémentaire qui compléteront les exigences énumérées dans les

lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact. Ces lignes directrices pourraient également définir de l'orientation concernant l'inclusion des connaissances de personnes de différents genres ou la nécessité d'expliquer le fait que le SA n'est pas universel, mais plutôt détenu par chaque groupe autochtone séparément.

- **Nouvelle trousse d'outils pour l'évaluation d'impact**. Les promoteurs recourent à des approches nouvelles et différentes en vue de combiner le SA et la science. De concert avec des examinateurs techniques, l'Agence a déterminé lesquels de ses outils ne favorisent pas l'intégration combinée du SA et de la science. Par exemple, la pratique consistant à inclure dans les rapports d'évaluation d'impact des chapitres distincts sur les conditions de référence dont il n'est toutefois plus fait mention dans le reste des documents constitue vraisemblablement une façon de faire qui doit changer et qui ne reflète pas l'inter-inclusion des connaissances.
- **Formation**. Il conviendrait d'élaborer, puis d'offrir aux examinateurs techniques une formation sur les nouvelles pratiques en matière de et de science de manière à les aider à comprendre comment utiliser le SA dans le cadre de l'évaluation d'impact.
- **Orientation stratégique**. L'Agence doit établir une orientation stratégique relative à la science et au SA dans le cadre de l'évaluation des effets, y compris des effets cumulatifs. L'Agence devrait passer en revue ses documents de politiques actuels pour s'assurer qu'ils reflètent les pratiques en vigueur.

5.3 Mise en application et documentation

La mise en application, ou la façon dont le SA et la science sont documentés et présentés dans l'étude d'impact d'un promoteur, peut influencer la façon dont le comité d'examen ou l'Agence examine l'étude ou la comprenne. De l'avis général, les éléments ci-dessous permettent de mieux comprendre le SA et la science présentés dans une étude d'impact. Ces éléments pourraient être inclus dans les lignes directrices relatives au SA et à la science.

- **Présentation**
 - Versions et résumés rédigés en langage clair.
 - Graphiques qui reflètent les visions du monde des Autochtones.
 - Cartes et illustrations approuvées et confirmation de l'autorisation de partager les connaissances.
- **Rapports**
 - Tableau de concordance indiquant où trouver le SA dans le texte.
 - Participation des détenteurs de SA à la préparation des rapports.
 - Participation d'un facilitateur du SA à la préparation des rapports.
 - Méthodologie expliquant où et comment le SA a été utilisé et comment ce savoir et la science ont été entrelacés.
 - Inclusion des rapports d'évaluation des Autochtones et description de la façon dont les deux types de connaissances ont été rapprochés.

- Traduction et utilisation adéquates des langues autochtones.
- Mesures de résolution de problèmes telles que l'évaluation des risques.
- **Ententes**
 - Inclusion de l'entente relative au SA qui a été négociée et signée par le promoteur et les groupes autochtones. Les ententes relatives au SA sont utilisées dans le cadre de certaines évaluations d'impact et peuvent inclure des éléments tels que les moyens de collecte du SA, l'utilisation du SA dans le cadre du projet en cours ou à venir et la capacité de passer en revue et de commenter l'utilisation du SA.
 - Participation des détenteurs de SA à la préparation des rapports.
 - Indications claires précisant quelles connaissances sont confidentielles et lesquelles ne le sont pas.

5.3.1 POINTS NÉCESSITANT UN SUIVI

- **Lignes directrices relatives au SA et à la science.** Des lignes directrices sont nécessaires pour expliciter les attentes pendant les cinq phases du processus. Leur contenu peut prendre en considération les éléments suivants :
 - ententes relatives au SA conclues avec les collectivités;
 - transparence quant à l'utilisation du SA et de la science, c'est-à-dire une documentation décrivant clairement comment les deux systèmes de connaissances ont été utilisés dans le cadre de la prise des décisions;
 - confidentialité;
 - attentes relatives aux mesures d'atténuation et à la surveillance;
 - méthodologie d'application du SA et de la science qui décrit clairement l'approche adoptée.

5.4 Évaluation et résultats

L'évaluation est le domaine de l'Agence. Celle-ci doit élaborer des procédures d'évaluation qui précisent comment le SA et la science doivent être pris en compte, c'est-à-dire, des indications sur les éléments à rechercher dans la méthodologie et la documentation. Or, la littérature examinée était muette à ce sujet. Elle proposait d'éventuels moyens de résoudre les différends, mais sans offrir d'orientation quant au rôle des pouvoirs de réglementation. De façon générale, les participants aux entrevues ont indiqué très clairement qu'il n'est pas acceptable pas d'examiner le SA de la même façon que la science et qu'une autre approche s'impose. Un participant provenant du milieu de la réglementation a mentionné que les procédures de son organisme permettaient de poser des questions visant à obtenir des éclaircissements, en plus de la présentation de SA additionnel. Les lignes directrices de l'OEREV sur le savoir traditionnel fournissent en outre quelques énoncés concernant ce qui est jugé acceptable (OEREV, 2005).

Tel que mentionné dans la section précédente sur les méthodes et les approches, l'Agence peut s'attendre à ce que le SA soit présenté de différentes façons dans les études d'impact des promoteurs de projets. De même, l'Agence devrait s'attendre à ce que les collectivités autochtones puissent elles aussi soumettre leurs propres évaluations qui se fondent sur le SA. Dans une situation comme dans

l'autre, l'Agence pourrait se voir chargée d'intégrer le SA et la science sans connaître le contexte nécessaire. L'Agence doit donc savoir comment réagir dans une telle éventualité.

5.4.1 POINTS NÉCESSITANT UN SUIVI

- **Règles de procédure.** Élaborer des règles de procédure décrivant comment l'Agence traitera le SA, y compris l'élaboration conjointe de sections du rapport d'évaluation d'impact de l'Agence, ce qui garantira la transparence du processus pour les groupes autochtones et les promoteurs.
- **Formation.** Offrir une formation complète sur les « modes de connaissance » au personnel de l'Agence et à tous ceux qui participent au processus, y compris aux membres des comités d'examen.
- **Facilitateur ou interprète interne du SA.** Veiller à ce qu'un facilitateur ou interprète interne du SA participe à chaque évaluation d'impact. Ces personnes devraient être affectées aux projets et faciliter la compréhension de l'utilisation du SA et de la science, plus particulièrement en cas de différend (voir la figure 5).
- **Résumés en langage clair.** Pour les résumés en langage clair, concevoir un format qui inclut des diagrammes d'interaction.

6 CITATIONS

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). (2017). Lettre de renvoi. Trouvée à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=308411&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consultée le 19 avril 2020
- Abu, R., Reed, M. G. et Jardine, T. D. (2019). Using two-eyed seeing to bridge Western science and Indigenous knowledge systems and understand long-term change in the Saskatchewan River Delta, Canada. *International Journal of Water Resources Development*, 0(0), pp. 1–20. doi: [10.1080/07900627.2018.1558050](https://doi.org/10.1080/07900627.2018.1558050).
- Agence d'évaluation d'impact (Agence) (s.d.). *Modèle de lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact pour les projets assujettis à la Loi sur l'évaluation d'impact et à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Trouvé à https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/declaration-impact-guide-mesure-projets-evaluation-loi-impact-surete-nucleaire.html#_Toc16261591-1. Consulté le 25 mars 2020.
- Agence d'évaluation d'impact (Agence). (2019a). Diagramme du processus d'évaluation d'impact. Trouvé à <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/ia-ei/ia-process-diagram-fr.pdf>. Consulté le 25 mars 2020
- Alberta Energy Regulator. (2017). *Voices of understanding: Looking through the Window*. Alberta Energy Regulator, Calgary, AB. Trouvé à https://www.aer.ca/documents/about-us/VoiceOfUnderstanding_Report.pdf. Consulté le 23 avril 2020.
- Arsenault, R., Bourassa, C., Diver, S., McGregor, D. et Witham, A. (2019). Including Indigenous Knowledge Systems in Environmental Assessments: Restructuring the Process. *Global Environmental Politics*, 19(3), pp. 120–132. doi: [10.1162/glep_a_00519](https://doi.org/10.1162/glep_a_00519).
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2018a). *Qikiqtaaluk Inuit Qaujimajatuqangit and Inuit Qaujimajangit Iliqqusingitigut for the Baffin Bay and Davis Strait Marine Environment*. Préparé par Sanammanga Solutions Inc. pour l'AIQ.
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2018b). *Evaluating the Role of Marine-based Harvesting in Food Security in the Eastern Arctic*. Préparé par Impact Economics pour l'AIQ.
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2019). *Uqausirisimajavut: What we have said. The Inuit view of how oil and gas development could impact our lives*. Préparé par Sanammanga Solutions Inc. pour l'AIQ.
- Bartlett, C., Marshall, M. et Marshall, A. (2012). Two-Eyed Seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together indigenous and mainstream knowledges and ways of knowing. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 2, pp. 331–340. doi: [10.1007/s13412-012-0086-8](https://doi.org/10.1007/s13412-012-0086-8).

- Booth, A. L. et Skelton, N. W. (2011). Industry and government perspectives on First Nations' participation in the British Columbia environmental assessment process. *Environmental Impact Assessment Review*, 31(3), pp. 216–225. doi: [10.1016/j.eiar.2010.11.002](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2010.11.002).
- Chapman, J. M. et Schott, S. (2020). Knowledge coevolution: generating new understanding through bridging and strengthening distinct knowledge systems and empowering local knowledge holders. *Sustainability Science*, 15(3), pp. 931–943. doi: [10.1007/s11625-020-00781-2](https://doi.org/10.1007/s11625-020-00781-2).
- Clow, B., Stienstra, D., Baikie, G. Stinson, J., et Manning, S. (2020) *L'analyse sexospécifique et les évaluations environnementales : aligner les mécanismes politiques servant à aborder le développement des ressources dans le Nord du Canada*, Institut canadien de recherche sur les femmes, Ottawa, Ontario. Trouvé à http://fnn.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/GBAMeetsEnviroAssessPP_FR.pdf. Consulté le 23 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2012) *Screening Decision for Hope Bay Mining Ltd.'s "Phase 2 Hope Bay Belt" project proposal, NIRB File No. 12MN001*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=271814&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2018). *Final Hearing Report Phase 2 Hope Bay Belt Project TMAC Resources Inc. NIRB File No. 12MN001*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=318393&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et Association des Inuits Qikiqtani (AIQ) (2018) *Preliminary Findings Report for the Strategic Environmental Assessment in Baffin Bay and Davis Strait*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=320496&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Dickison, M. (2009). The asymmetry between science and traditional knowledge. *Journal of the Royal Society of New Zealand*, 39(4), pp. 171–172. doi: [10.1080/03014220909510573](https://doi.org/10.1080/03014220909510573).
- Eamer, J. (2011). Keep It Simple and Be Relevant: The First Ten Years of the Arctic Borderlands Ecological Knowledge Co-op' Dans : *Bridging Scales and Knowledge Systems* par Reid, W., Wilbanks, T., Capistrano, D. et Berkes, F. (Eds.)
- Eckert, L. E., Claxton, N. X., Owens, C., Johnston, A., Ban, N. C., Moola, F. et Darimont, C. T. (2020). Indigenous knowledge and federal environmental assessments in Canada: applying past lessons to the 2019 impact assessment act. *FACETS*. Édité par N. L. Klenk, 5(1), pp. 67–90. doi: [10.1139/facets-2019-0039](https://doi.org/10.1139/facets-2019-0039).
- ERM. (2017a). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 1 - Traditional Knowledge and Risks to Caribou*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314920&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.

ERM. (2017b). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 2 – Caribou Protection Measures*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314919&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.

ERM. (2017c). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 3 – Reaching Consensus*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314918&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.

Giles, B. G., Findlay, C. S., Haas, G., LaFrance, B., Laughing, W. et Pembleton, S. (2007). Integrating conventional science and aboriginal perspectives on diabetes using fuzzy cognitive maps. *Social Science & Medicine* (1982), 64(3), pp. 562–576. doi: [10.1016/j.socscimed.2006.09.007](https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2006.09.007).

Gouvernement de la Colombie-Britannique (2016). ‘Cumulative Effects Framework: Phase 2 Engagement Summary (April -July 2016). Trouvé à https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/natural-resource-stewardship/cumulative-effects/cef_phase_2_engagement_summary_final_report.pdf. Consulté le 22 mai 2020

Gouvernement du Canada (2019) *Comités consultatifs*. Trouvé à <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/consultative/comites-consultatifs.html>. Consulté le 14 mars 2020.

Gwich'in Council International (GCI). 2018. Impact Assessment in the Arctic: Emerging Practices of Indigenous-led Review. Préparé par G. Gibson, D. Hoogeveen, A. MacDonald, et The Firelight Group

Loi sur l'évaluation d'impact (LEI) (2019) L.C. 2019, ch. 28, art. 1. Trouvé à <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/I-2.75.pdf>. Consulté le 25 mars 2020

Institute for Integrative Science and Health (s.d.). *Two-eyed seeing*. Trouvé à <http://www.integrativescience.ca/Principles/TwoEyedSeeing/> Consulté le 22 mai 2020.

Johnson, J. T., Howitt, R., Cajete, G., Berkes, F., Louis, R. P. et Kliskey, A. (2016). Weaving Indigenous and sustainability sciences to diversify our methods. *Sustainability Science*, 11(1), pp. 1–11. doi: [10.1007/s11625-015-0349-x](https://doi.org/10.1007/s11625-015-0349-x).

Mantyka-Pringle, C. S., Jardine, T. D., Bradford, L., Bharadwaj, L., Kythreotis, A. P., Fresque-Baxter, J., Kelly, E., Somers, G., Doig, L. E., Jones, P. D. and Lindenschmidt, K. E. (2017) ‘Bridging science and traditional knowledge to assess cumulative impacts of stressors on ecosystem health’, *Environment International*, 102, pp. 125–137. doi: [10.1016/j.envint.2017.02.008](https://doi.org/10.1016/j.envint.2017.02.008).

McGregor, D., Latulippe, N., Whitlow, R., Gansworth, K. L. and Chiblow, S. (2019) ‘Comments on the Government of Canada’s Indigenous Knowledge Policy Framework for Proposed Project Reviews and Regulatory Decisions.’ Found at <https://letstalkindigenousknowledge.ca/8606/widgets/33114/documents/17737>. Consulté le 23 avril 2020.

- Nunami Stantec Ltd. (2018). *Strategic Environmental Assessment for Baffin and Davis Strait: Environmental Setting and Review of Potential Effects of Oil and Gas Activities*. Préparé pour la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions par Nunami Stantec Limited, Cambridge Bay, NU. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=318010&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV). (2005). *Guidelines for Incorporating Traditional Knowledge in Environmental Impact Assessment*. Trouvé à <http://reviewboard.ca/file/618/download?token=70Zz2Cx4>. Consulté le 15 avril 2020.
- Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV). (2018). *Report of Environmental Assessment and Reasons for Decision GNWT Tłı̨chǫ All-Season Road Project EA1617-01*. Trouvé à http://reviewboard.ca/upload/project_document/Final%20TASR%20REA%20April%2003.pdf. Consulté le 15 avril 2020.
- Rowett, J. L. (2018). Etuaptmumk: A research approach and a way of being. *Antistasis*, 8(1), pp. 54–62.
- Tłı̨chǫ Culture and Lands Protection Department (TCLP). (2015). *Eleke tse di – Watch Each Other: A Socio-Economic Issues Scoping Study for a Potential All-Weather Road to Whati, Tłı̨chǫ Region, Northwest Territories*. Préparé par Alastair McDonald. Trouvé à http://reviewboard.ca/upload/project_document/EA-1617-01_Appendix_B - A Socio-Economic Issues Scoping Study for a Potential All-Weather Road to Whati Tlicho Region.PDF. Consulté le 20 avril 2020.
- TMAC Resources Inc. (TMAC) (s.d.) *Volume 2 Section 2. Traditional Knowledge-IMTE.pdf*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314923&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 22 avril 2020.
- Wilson, B. J., Nordquist, D., Straker, J., MacDonald, R., Iverson, M. et Barker, T. (2018). *An Assessment of the Cumulative Effects of Land Use and Management in the Adams River Watershed*. Préparé pour la bande indienne d'Adams Lake.
- Wright, A. L., Gabel, C., Ballantyne, M., Jack, S. M. et Wahoush, O. (2019). Using Two-Eyed Seeing in Research With Indigenous People: An Integrative Review. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, pp. 1–19. doi: [10.1177/1609406919869695](https://doi.org/10.1177/1609406919869695).
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: Design and methods (4^e ed.)*. Thousand Oaks, CA: Sage. Trouvé à <https://journals.nipissingu.ca/index.php/cjar/article/view/73>

Appendix A Analyse documentaire

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). (2017). Lettre de renvoi. Trouvée à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=308411&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consultée le 19 avril 2020

Abu, R., Reed, M. G. et Jardine, T. D. (2019). Using two-eyed seeing to bridge Western science and Indigenous knowledge systems and understand long-term change in the Saskatchewan River Delta, Canada. *International Journal of Water Resources Development*, 0(0), pp. 1–20. doi: [10.1080/07900627.2018.1558050](https://doi.org/10.1080/07900627.2018.1558050).

[AEIC] Agence d'évaluation d'impact du Canada. (2019). Impact Assessment Agency of Canada: Indigenous Participation under the *Impact Assessment Act*. Trouvé à <https://www.metisnation.ca/wp-content/uploads/2020/03/10.45-2-Kyle-IAA-2019-KPV-1.pdf>. Consulté le 23 avril 2020.

Agence d'évaluation d'impact (Agence) (s.d.). *Modèle de lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact pour les projets assujettis à la Loi du l'évaluation d'impact et à la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*. Trouvée à https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/declaration-impact-guide-mesure-projets-evaluation-loi-impact-surete-nucleaire.html#_Toc16261591-1. Consulté le 25 mars 2020.

Agence d'évaluation d'impact (Agence). (2019a). Diagramme du processus d'évaluation d'impact. Trouvé à <https://www.canada.ca/content/dam/iaac-acei/documents/ia-ei/ia-process-diagram-fr.pdf>. Consulté le 25 mars 2020

Agrawal, A. (1995). Dismantling the Divide Between Indigenous and Scientific Knowledge. *Development and Change*, 26(3), pp. 413–439. doi: [10.1111/j.1467-7660.1995.tb00560.x](https://doi.org/10.1111/j.1467-7660.1995.tb00560.x).

Agrawal, A. (2002). Indigenous knowledge and the politics of classification. *International Social Science Journal*, 54(173), pp. 287–297. doi: [10.1111/1468-2451.00382](https://doi.org/10.1111/1468-2451.00382).

Agrawal, A. (2009). Why “indigenous” knowledge? *Journal of the Royal Society of New Zealand*, 39(4), pp. 157–158. doi: [10.1080/03014220909510569](https://doi.org/10.1080/03014220909510569).

Aikenhead, G. et Michell, H. (2011). *Bridging Culture, Indigenous and Scientific Ways of Knowing*, Don Mills, Pearson, ON.

Alberta Energy Regulator. (2017). *Voices of understanding: Looking through the Window*. Alberta Energy Regulator, Calgary, AB. Trouvé à https://www.aer.ca/documents/about-us/VoiceOfUnderstanding_Report.pdf. Consulté le 23 avril 2020.

Alexander, C., Bynum, N., Johnson, E., King, U., Mustonen, T., Neofotis, P., Oettlé, N., Rosenzweig, C., Sakakibara, C., Shadrin, V., Vicarelli, M., Waterhouse, J. et Weeks, B. (2011). Linking Indigenous

- and Scientific Knowledge of Climate Change. *BioScience*, 61(6), pp. 477–484. doi: [10.1525/bio.2011.61.6.10](https://doi.org/10.1525/bio.2011.61.6.10).
- Arsenault, R., Bourassa, C., Diver, S., McGregor, D. et Witham, A. (2019). Including Indigenous Knowledge Systems in Environmental Assessments: Restructuring the Process. *Global Environmental Politics*, 19(3), pp. 120–132. doi: [10.1162/glep_a_00519](https://doi.org/10.1162/glep_a_00519).
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2018a). *Qikiqtaaluk Inuit Qaujimajatuqangit and Inuit Qaujimajangit Iliqqusingitigut for the Baffin Bay and Davis Strait Marine Environment*. Préparé par Sanammanga Solutions Inc. pour l'AIQ.
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2018b). *Evaluating the Role of Marine-based Harvesting in Food Security in the Eastern Arctic*. Préparé par Impact Economics pour l'AIQ.
- Association des Inuits Qikiqtani (AIQ). (2019) *Uqausirisimajavut: What we have said. The Inuit view of how oil and gas development could impact our lives*. Préparé par Sanammanga Solutions Inc. pour l'AIQ.
- Audino, D., Axmann, S., Gray, B., Howard, K. et Stanic, L. (2019). Forging a Clearer Path Forward for Assessing Cumulative Impacts on Aboriginal and Treaty Rights. *Alberta Law Review*, p. 297. doi: [10.29173/alr2577](https://doi.org/10.29173/alr2577).
- Baker, J. M. et Westman, C. N. (2018). Extracting knowledge: Social science, environmental impact assessment, and Indigenous consultation in the oil sands of Alberta, Canada. *The Extractive Industries and Society*, 5(1), pp. 144–153. doi: [10.1016/j.exis.2017.12.008](https://doi.org/10.1016/j.exis.2017.12.008).
- Bannister, K., Smith Fargey, K. et Spencer, M. (Eds.) (2019). *Ethics in Community Based Monitoring and Knowledge Coproduction: A Report on Proceedings from the “Ethical Space for Knowledge Coproduction: Workshop on Ethics in Community Based Monitoring”*. Ravenscall Enterprises Ltd., Edmonton, AB. Trouvé à https://poliswaterproject.org/files/2020/01/Ethics-in-CBMKCP-Workshop-Report_26Sept2019.pdf. Consulté le 23 avril 2020.
- Bartlett, C., Marshall, M. et Marshall, A. (2012). Two-Eyed Seeing and other lessons learned within a co-learning journey of bringing together indigenous and mainstream knowledges and ways of knowing. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, 2, pp. 331–340. doi: [10.1007/s13412-012-0086-8](https://doi.org/10.1007/s13412-012-0086-8).
- Berkes, F., Colding, J. et Folke, C. (2000). Rediscovery of Traditional Ecological Knowledge as Adaptive Management. *Ecological Applications*, 10(5), pp. 1251–1262. doi: [10.1890/1051-0761\(2000\)010\[1251:ROTEKA\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1890/1051-0761(2000)010[1251:ROTEKA]2.0.CO;2).
- Booth, A. L. et Skelton, N. W. (2011a). Industry and government perspectives on First Nations' participation in the British Columbia environmental assessment process. *Environmental Impact Assessment Review*, 31(3), pp. 216–225. doi: [10.1016/j.eiar.2010.11.002](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2010.11.002).
- Booth, A. L. et Skelton, N. W. (2011b). Improving First Nations' participation in environmental assessment processes: recommendations from the field. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 29(1), pp. 49–58. doi: [10.3152/146155111X12913679730395](https://doi.org/10.3152/146155111X12913679730395).

- Bureau d'examen des répercussions environnementales (BERE). (2011). Environmental Impact Review Guidelines. Trouvé à https://eirb.ca/wp-content/uploads/2015/03/eirb_guidelines.pdf. Consulté le 30 novembre 2019.
- Carlson, M., MacDonald, R., Wilson, B. J., Nordquist, D. Chernos, M. et Milligan, S. (2019). *Assessment of the Cumulative Effects of Climate Change and Land Use to the Trans Mountain Pipeline and Wildlife Habitat in the North Thompson Watershed*. Préparé pour la bande indienne d'Adams Lake.
- Centre des Premières Nations. (2007). *PCAP: Propriété, contrôle, accès et possession – Données sur le droit inhérent des Premières Nations à régir leurs données*. Sanctionné par le Comité de régie de l'information des Premières nations, Assemblée des Premières nations, Organisation nationale de la santé autochtone, Ottawa, Ont.
- Chapman, J. M. et Schott, S. (2020). Knowledge coevolution: generating new understanding through bridging and strengthening distinct knowledge systems and empowering local knowledge holders. *Sustainability Science*, 15(3), pp. 931–943. doi: [10.1007/s11625-020-00781-2](https://doi.org/10.1007/s11625-020-00781-2).
- Chiblow (Ogamauh annag qwe), S. (2019). Anishinabek Women's Nibi Giikendaaswin (Water Knowledge). *Water*, 11(2), p. 209. doi: [10.3390/w11020209](https://doi.org/10.3390/w11020209).
- Cliffe-Phillips, M. et Wheler, B. (2020). Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board: Impact Assessment in the Mackenzie Valley' [présentation PowerPoint]. *Interview with Two Worlds Consulting for work on Indigenous knowledge and science in impact assessment – on behalf of the IAAC*. (Consulté le 7 avril 2020).
- Clow, B., Stienstra, D., Baikie, G. Stinson, J., et Manning, S. (2020) *L'analyse sexospécifique et les évaluations environnementales : aligner les mécanismes politiques servant à aborder le développement des ressources dans le Nord du Canada*, Institut canadien de recherche sur les femmes, Ottawa, Ontario. Trouvé à http://fnn.criaw-icref.ca/images/userfiles/files/GBAMeetsEnviroAssessPP_FR.pdf. Consulté le 23 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2012a). *Screening Decision for Hope Bay Mining Ltd.'s "Phase 2 Hope Bay Belt" project proposal, NIRB File No. 12MN001*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=271814&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2012b). *Guidelines for the Preparation of an Environmental Impact Statement for Hope Bay Mining Ltd.'s Phase 2 Hope Bay Belt Project. NIRB File No. 12MN001*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=279377&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2018a). *Final Hearing Report Phase 2 Hope Bay Belt Project TMAC Resources Inc. NIRB File No. 12MN001*. Trouvé à

https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=318393&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2018b). *NIRB Process Map and Anticipated Timelines for the Strategic Environmental Assessment in Baffin Bay and Davis Strait. NIRB File No: 17SN034*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=320653&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER). (2019). Commission d'examen des répercussions du Nunavut (CERN) (2019) *Rapport final pour l'Évaluation environnementale stratégique dans la baie de Baffin et le détroit de Davis. Volumes 1-3 No de dossier de la CNER : 17SN034*. Trouvé à <https://www.nirb.ca/portal/pdash.php?appid=125087#1> Consulté le 19 avril 2020. (Seul le volume 1 est en français)

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) et Qikiqtani Inuit Association (QIA) (2018) *Preliminary Findings Report for the Strategic Environmental Assessment in Baffin Bay and Davis Strait*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=320496&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.

Conseil du basin du Fraser. (2016). *Strategic Review of Fisheries Resources for the South Thompson – Shuswap Habitat Management Area Version II*. Préparé par le Conseil du basin du Fraser Basin. Trouvé à https://www.fraserbasin.bc.ca/_Library/TR/srfr-sts-shm_march_2016_final_web.pdf. Consulté le 24 avril 2020.

Dickison, M. (2009). The asymmetry between science and traditional knowledge. *Journal of the Royal Society of New Zealand*, 39(4), pp. 171–172. doi: [10.1080/03014220909510573](https://doi.org/10.1080/03014220909510573).

Eamer, J. (2011). Keep It Simple and Be Relevant: The First Ten Years of the Arctic Borderlands Ecological Knowledge Co-op' Dans : *Bridging Scales and Knowledge Systems* par Reid, W., Wilbanks, T., Capistrano, D. et Berkes, F. (Eds.)

Eckert, L. E., Claxton, N. X., Owens, C., Johnston, A., Ban, N. C., Moola, F. et Darimont, C. T. (2020). Indigenous knowledge and federal environmental assessments in Canada: applying past lessons to the 2019 impact assessment act. *FACETS*. Édité par N. L. Klenk, 5(1), pp. 67–90. doi: [10.1139/facets-2019-0039](https://doi.org/10.1139/facets-2019-0039).

Ellis, S. C. (2005). Meaningful consideration? A review of traditional knowledge in environmental decision making. *Arctic*, 58(1), pp. 66–77.

Environnement et Changement climatique Canada. (2018) *Plan de gestion du caribou de la toundra (Rangifer tarandus groenlandicus) population Dolphin-et-Union au Canada : adoption du Plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa, Ontario.

- ERM. (2017a). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 1 - Traditional Knowledge and Risks to Caribou*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314920&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.
- ERM. (2017b). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 2 – Caribou Protection Measures*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314919&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.
- ERM. (2017c). *Madrid-Boston Project: Caribou Workshop 3 – Reaching Consensus*. Préparé pour TMAC Resources Inc. par ERM Consultants Canada Ltd., Vancouver, C.-B. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314918&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 15 avril 2020.
- Ermine, W. (2007). The Ethical Space of Engagement. *Indigenous Law Journal*, 6(1), pp.193–203. Trouvé à <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/ilj/article/view/27669>. Consulté le 24 avril 2020.
- Eybórrsson, E. et Thuestad, A. E. (2015). Incorporating Traditional Knowledge in Environmental Impact Assessment—How Can It Be Done? *Arctic Review on Law and Politics*, 6(2), pp. 132–150. doi: [10.17585/arctic.v6.101](https://doi.org/10.17585/arctic.v6.101).
- Finn, S., Herne, M. et Castille, D. (2017). The Value of Traditional Ecological Knowledge for the Environmental Health Sciences and Biomedical Research. *Environmental health perspectives*. États-Unis: National Institute of Environmental Health Sciences, 125(8), p. 085006. doi: [10.1289/EHP858](https://doi.org/10.1289/EHP858).
- First Nations Major Projects Coalition. (2019). Major Project Assessment Standard: Member-Developed Principles, Criteria, and Expectations to Guide Major Project Environmental Assessments.' Trouvé à <https://static1.squarespace.com/static/5849b10dbe659445e02e6e55/t/5cdc93e2fa0d6007b00b5a2d/1557959669570/FNMP+MPAS+FINAL.pdf>. Consulté le 23 avril 2020.
- Gardner, H. (2016). Effective Consultation and Participation in Environmental Assessment and Land Use Planning: Advancing Sustainable Development in a Remote First Nations Community in Northern Ontario, Canada'. Université de Waterloo. Trouvé à <https://uwspace.uwaterloo.ca/handle/10012/10236>. Consulté le 23 avril 2020.
- Gardner, H. L., Kirchhoff, D. et Tsuji, L. J. (2015). The Streamlining of the Kabinakagami River Hydroelectric Project Environmental Assessment: What is the “Duty to Consult” with Other Impacted Aboriginal Communities When the Co-Proponent of the Project is an Aboriginal Community? *International Indigenous Policy Journal*, 6(3), p. 4.
- Giles, B. G., Findlay, C. S., Haas, G., LaFrance, B., Laughing, W. et Pembleton, S. (2007). Integrating conventional science and aboriginal perspectives on diabetes using fuzzy cognitive maps. *Social Science & Medicine* (1982), 64(3), pp. 562–576. doi: [10.1016/j.socscimed.2006.09.007](https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2006.09.007).

Golder Associates Ltd. (2017) *Adequacy Statement Response EA1617-01 Tłı̨chǫ All-Season Road Project*.
Préparé pour le gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest par Golder Associates Ltd.

Gondor, D. (2016). Inuit knowledge and environmental assessment in Nunavut, Canada. *Sustainability Science*, 11(1), pp. 153–162. doi: [10.1007/s11625-015-0310-z](https://doi.org/10.1007/s11625-015-0310-z).

Gouvernement du Canada. (2017). Rapport du comité d'experts. Bâtir un terrain d'entente : une nouvelle vision pour l'évaluation des impacts au Canada. Trouvé à <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux/processus-evaluation-environnementale/batir-terrain-entente.html>. Consulté le 23 avril 2020.

Gouvernement du Canada. (2019b). Sommaire des unités de prévision du saumon du Pacifique pour 2019. Trouvé à <https://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/pacific-smon-pacifique/science/recherche-recherche/2019-summ-somm-fra.html>. Consulté le 24 avril 2020.

Gwich'in Council International (GCI). 2018. Impact Assessment in the Arctic: Emerging Practices of Indigenous-led Review'. Préparé par G. Gibson, D. Hoogeveen, A. MacDonald, et The Firelight Group

Hall, L., Dell, C. A., Fornssler, B., Hopkins, C., Mushquash, C. et Rowan, M. (2015). Research as Cultural Renewal: Applying Two-Eyed Seeing in a Research Project about Cultural Interventions in First Nations Addictions Treatment. *International Indigenous Policy Journal*, 6(2). doi: [10.18584/iipj.2015.6.2.4](https://doi.org/10.18584/iipj.2015.6.2.4).

Hogue, M. (2019). Two-Eyed Seeing for Both Ways Knowing: Using Digital Technology to Create Liminal Spaces for Indigenous STEM Success. *Discussions on University Science Teaching: Proceedings of the Western Conference on Science Education*, 2(1). Trouvé à <https://ojs.lib.uwo.ca/index.php/wcsedust/article/view/8110>. Consulté le 23 avril 2020.

Hopkins, D., Joly, T. L., Sykes, H., Waniandy, A., Grant, J., Gallagher, L., Hansen, L., Wall, K., Fortna, P. et Bailey, M. (2019). "Learning Together": Braiding Indigenous and Western Knowledge Systems to Understand Freshwater Mussel Health in the Lower Athabasca Region of Alberta, Canada. *Journal of Ethnobiology*, 39(2), p. 315. doi: [10.2993/0278-0771-39.2.315](https://doi.org/10.2993/0278-0771-39.2.315).

Indigenous Wisdom Advisory Panel. (2017). Indigenous Wisdom Advisory Panel Mandate and Roles Document. Trouvé à https://www.alberta.ca/AGS-directory/MR_1014_2017-05-31_MRD_IndigenousWisdomAdvisoryPanel_toPost.pdf. Consulté le 23 avril 2020.

Institute on Governance (2019). Roundtable on Indigenous Knowledge and Western Science: Summary of Literature. Trouvé à <https://iog.ca/research-publications/publications/roundtable-on-indigenous-knowledge-and-western-science-summary-of-literature/>. Consulté le 23 avril 2020.

Institute for Integrative Science and Health (s.d.). *Two-eyed seeing*. Trouvé à <http://www.integrativescience.ca/Principles/TwoEyedSeeing/> Consulté le 22 mai 2020.

Iwama, M., Marshall, M., Marshall, A., et Bartlett, C. (2009). Two-Eyed Seeing and the Language of Healing in Community-Based Research. *Canadian Journal of Native Education*, 32(2), pp. 3–22.

- Jecker, J. (2019). A Four-Year PhD journey: Two-eyed seeing in Community Action Research. *Occupational Therapy Now*, 21(4), pp. 5–6.
- Johnson, J. T., Howitt, R., Cajete, G., Berkes, F., Louis, R. P. et Kliskey, A. (2016). Weaving Indigenous and sustainability sciences to diversify our methods. *Sustainability Science*, 11(1), pp. 1–11. doi: [10.1007/s11625-015-0349-x](https://doi.org/10.1007/s11625-015-0349-x).
- Johnson, J. T., Louis, R. P. and Kliskey, A. (2014). Weaving Indigenous and Sustainability Sciences: Diversifying our Methods (WIS2DOM) Workshop. Trouvé à <https://kuscholarworks.ku.edu/handle/1808/13744>. Consulté le 23 avril 2020.
- Kirchhoff, D., Gardner, H. L. et Tsuji, L. J. S. (2013). The Canadian Environmental Assessment Act, 2012 and Associated Policy: Implications for Aboriginal Peoples. *International Indigenous Policy Journal*, 4(3), p. 1.
- Kutz, S. et Tomaselli, M. (2019). “Two-eyed seeing” supports wildlife health. *Science*, 364(6446), pp. 1135–1137. doi: [10.1126/science.aau6170](https://doi.org/10.1126/science.aau6170).
- Lawrence, R. and Larsen, R. K. (2017). The politics of planning: assessing the impacts of mining on Sami lands. *Third World Quarterly*, 38(5), pp. 1164–1180. doi: [10.1080/01436597.2016.1257909](https://doi.org/10.1080/01436597.2016.1257909).
- Levac, L., Mcmurtry, L., Stienstra, D., Baikie, G., Hanson, C. et Mucina, D. (2018). Learning Across Indigenous and Western Knowledge Systems and Intersectionality: Reconciling Social Science Research Approaches. Université de Guelph, Guelph, Ont.
- Levinson, B. (2020). Human Superposition Allows for Large-Scale Quantum Computing. in Arai, K. and Bhatia, R. (eds) *Advances in Information and Communication*. Cham: Springer International Publishing (Lecture Notes in Networks and Systems), pp. 541–546. doi: [10.1007/978-3-030-12385-7_40](https://doi.org/10.1007/978-3-030-12385-7_40).
- Linkov, I., Loney, D., Cormier, S., Satterstrom, F. K. et Bridges, T. (2009). Weight-of-evidence evaluation in environmental assessment: Review of qualitative and quantitative approaches. *Science of The Total Environment*, 407(19), pp. 5199–5205. doi: [10.1016/j.scitotenv.2009.05.004](https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2009.05.004).
- Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) (2019) L.C. 2019, ch. 28, art. 1. Trouvé à <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/l-2.75.pdf>. Consulté le 25 mars 2020
- MacRitchie, S. (2018). Bridging Western and Indigenous Knowledges: Two-Eyed Seeing and the Development of a Country Food Strategy in the Northwest Territories. Trouvé à <http://ruor.uottawa.ca/handle/10393/37576>. Consulté le 23 avril 2020.
- Manning, S., Nash, P., Levac, L., Stienstra, D. et Stinson, J. (2018). Strengthening Impact Assessments for Indigenous Women. Prepared for the Canadian Environmental Assessment Agency by the Canadian Institute for the Advancement of Women.
- Mantyka-Pringle, C. S., Jardine, T. D., Bradford, L., Bharadwaj, L., Kythreotis, A. P., Fresque-Baxter, J., Kelly, E., Somers, G., Doig, L. E., Jones, P. D. et Lindenschmidt, K.-E. (2017). Bridging science and

traditional knowledge to assess cumulative impacts of stressors on ecosystem health.
Environment International, 102, pp. 125–137. doi: [10.1016/j.envint.2017.02.008](https://doi.org/10.1016/j.envint.2017.02.008).

Marc G. Stevenson (1996). Indigenous knowledge in environmental assessment. *Arctic*, 49(3), pp. 278–91.

Martin, D. E., Thompson, S., Ballard, M. et Linton, J. (2017). Two-Eyed Seeing in Research and its Absence in Policy: Little Saskatchewan First Nation Elders' Experiences of the 2011 Flood and Forced Displacement. *International Indigenous Policy Journal*, 8(4). doi: [10.18584/iipj.2017.8.4.6](https://doi.org/10.18584/iipj.2017.8.4.6).

Martin, D. H. (2009). Food Stories: A Labrador Inuit-Metis Community Speaks about Global Change. [Doctoral Thesis]. Consulté le 23 avril 2020 de https://dalspace.library.dal.ca/bitstream/handle/10222/12354/Martin_Dissertation.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

Mason, L., White, G., Morishima, G., Alvarado, E., Andrew, L., Clark, F., Durglo, M., Durglo, J., Eneas, J., Erickson, J., Friedlander, M., Hamel, K., Hardy, C., Harwood, T., Haven, F., Isaac, E., James, L., Kenning, R., Leighton, A., Pierre, P., Raish, C., Shaw, B., Smallsalmon, S., Stearns, V., Teasley, H., Weingart, M. et Wilder, S. (2012). Listening and Learning from Traditional Knowledge and Western Science: A Dialogue on Contemporary Challenges of Forest Health and Wildfire. *Journal of Forestry*, 110(4), pp. 187–193. doi: [10.5849/jof.11-006](https://doi.org/10.5849/jof.11-006).

McGregor, D. (2005). Traditional Ecological Knowledge: An Anishnabe Woman's Perspective. *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 29(2), pp. 103–109.

McGregor, D. (2008). Anishnaabe-kwe, Traditional Knowledge and Water Protection. *Canadian Woman Studies*, 26(3). Trouvé à <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/view/22109>
Consulté le 24 avril 2020.

McGregor, D., Latulippe, N., Whitlow, R., Gansworth, K. L. et Chiblow, S. (2019). Comments on the Government of Canada's Indigenous Knowledge Policy Framework for Proposed Project Reviews and Regulatory Decisions. Trouvé à <https://letstalkindigenousknowledge.ca/8606/widgets/33114/documents/17737>. Consulté le 23 avril 2020.

Mikisew Cree First Nation. (2018). Written Brief regarding the Impact Assessment Act (IAA) and the Canadian Navigable Waters Act (CNWA) in Bill C-69. Trouvé à <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/ENVI/Brief/BR9811705/br-external/MikisewCreeFirstNation-e.pdf>. Consulté le 23 avril 2020.

Miller, T., Baird, T., Littlefield, C., Kofinas, G., Chapin III, F. S. et Redman, C. (2008). Epistemological Pluralism: Reorganizing Interdisciplinary Research. *Ecology and Society*, 13(2). doi: [10.5751/ES-02671-130246](https://doi.org/10.5751/ES-02671-130246).

- Moore, S. E. et Hauser, D. D. W. (2019). Marine mammal ecology and health: finding common ground between conventional science and indigenous knowledge to track arctic ecosystem variability. *Environmental Research Letters*, 14(7), p. 075001. doi: [10.1088/1748-9326/ab20d8](https://doi.org/10.1088/1748-9326/ab20d8).
- Nadasdy, P. (1999). The Politics of Tek: Power and the “Integration” of Knowledge. *Arctic Anthropology*, 36(1/2), pp. 1–18.
- Nunami Stantec Ltd. (2018). *Strategic Environmental Assessment for Baffin and Davis Strait: Environmental Setting and Review of Potential Effects of Oil and Gas Activities*. Préparé pour la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions par Nunami Stantec Limited, Cambridge Bay, NU. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=318010&applicationid=125087&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 19 avril 2020.
- O’Faircheallaigh, C. (2007). Environmental agreements, EIA follow-up and aboriginal participation in environmental management: The Canadian experience. *Environmental Impact Assessment Review*, 27(4), pp. 319–342. doi: [10.1016/j.eiar.2006.12.002](https://doi.org/10.1016/j.eiar.2006.12.002).
- Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV). (2005). *Guidelines for Incorporating Traditional Knowledge in Environmental Impact Assessment*. Trouvé à <http://reviewboard.ca/file/618/download?token=70Zz2Cx4>. Consulté le 15 avril 2020.
- Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV). (2016). *Terms of Reference EA1617-01 Tłı̨chǫ All-season Road Government of Northwest Territories - Department of Transportation*. Trouvé à https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwj-zOqm8IHpAhXyCTQIHCtLA-8QFjABegQIAxAB&url=http%3A%2F%2Freviewboard.ca%2Fupload%2Fproject_document%2FEA-1617-01_Terms_of_Reference.PDF&usg=AOvVaw3bLf0ESTPfnldgiWk6BK_X. Consulté le 24 avril 2020.
- Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREV). (2018). *Report of Environmental Assessment and Reasons for Decision GNWT Tłı̨chǫ All-Season Road Project EA1617-01*. Trouvé à http://reviewboard.ca/upload/project_document/Final%20TASR%20REA%20April%202003.pdf. Consulté le 15 avril 2020.
- Paci, C., Tobin, A. et Robb, P. (2002). Reconsidering the Canadian Environmental Impact Assessment Act: A place for traditional environmental knowledge. *Environmental Impact Assessment Review*, 22(2), pp. 111–127. doi: [10.1016/S0195-9255\(01\)00095-6](https://doi.org/10.1016/S0195-9255(01)00095-6).
- Pat Dudgeon, P., Milroy, H. et Walker, R. (Eds). (2014). *Working Together: Aboriginal and Torres Strait Islander Mental Health and Wellbeing Principles and Practice*, Commonwealth d'Australie.
- Peltier, C. (2018). An Application of Two-Eyed Seeing: Indigenous Research Methods With Participatory Action Research. *International Journal of Qualitative Methods*, 17(1), p. 160940691881234. doi: [10.1177/1609406918812346](https://doi.org/10.1177/1609406918812346).

Pictou Landing Native Women's Group, Castleden, H., Lewis, D., Jamieson, R., Gibson, M., Rainham, D., Russell, R., Martin, D., et Hart, C. (2016). "Our Ancestors Are in Our Land, Water, and Air": A Two-Eyed Seeing Approach to Researching Environmental Health Concerns with Pictou Landing First Nation. Première Nation de Pictou Landing et Université Queens.

Primmer, E. et Furman, E. (2012). Operationalising ecosystem service approaches for governance: Do measuring, mapping and valuing integrate sector-specific knowledge systems? *Ecosystem Services*, 1(1), pp. 85–92. doi: [10.1016/j.ecoser.2012.07.008](https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2012.07.008).

Rathwell, K., Armitage, D. et Berkes, F. (2015). Bridging knowledge systems to enhance governance of environmental commons: A typology of settings. *International Journal of the Commons*, 9(2), pp. 851–880. doi: [10.18352/ijc.584](https://doi.org/10.18352/ijc.584).

Reconciliation Framework Agreement (2013). Reconciliation Framework Agreement BETWEEN "Secwépemc" AND "Province".

Rowett, J. L. (2018). Etuaptmumk: A research approach and a way of being. *Antistasis*, 8(1), pp. 54–62.

Saami Council (2018). Ottawa Indigenous Knowledge Principles. Trouvé à https://static1.squarespace.com/static/5dfb35a66f00d54ab0729b75/t/5e1ee52624911f3b799fc350/1579083051177/Ottawa_IK_Principles.pdf. Consulté le 23 avril 2020.

Sandlos, J. et Keeling, A. (2016). Aboriginal communities, traditional knowledge, and the environmental legacies of extractive development in Canada. *The Extractive Industries and Society*, 3(2), pp. 278–287. doi: [10.1016/j.exis.2015.06.005](https://doi.org/10.1016/j.exis.2015.06.005).

Secwépemc – BC Government to Government (Qwelmine) Letter of Commitment (LOC) (s.d.). Letter of Commitment BETWEEN "Secwépemc" AND the "Province". Trouvé à https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/natural-resource-stewardship/consulting-with-first-nations/agreements/secwepemc_g2g_loc_with_iea_signed.pdf. Consulté le 24 avril 2020.

Suter, G. W. et Cormier, S. M. (2011). Why and how to combine evidence in environmental assessments: Weighing evidence and building cases. *Science of The Total Environment*, 409(8), pp. 1406–1417. doi: [10.1016/j.scitotenv.2010.12.029](https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2010.12.029).

Tengö, M., Brondizio, E. S., Elmquist, T., Malmer, P. et Spierenburg, M. (2014). Connecting Diverse Knowledge Systems for Enhanced Ecosystem Governance: The Multiple Evidence Base Approach. *AMBIO*, 43(5), pp. 579–591. doi: [10.1007/s13280-014-0501-3](https://doi.org/10.1007/s13280-014-0501-3).

Tłı̨chǫ Culture and Lands Protection Department (TCLP). (2015). *Eleke tse di – Watch Each Other: A Socio-Economic Issues Scoping Study for a Potential All-Weather Road to Whati, Tłı̨chǫ Region, Northwest Territories*. Préparé par Alastair McDonald. Trouvé à http://reviewboard.ca/upload/project_document/EA-1617-01_Appendix_B - A Socio-Economic Issues Scoping Study for a Potential All-Weather Road to Whati Tlicho Region.PDF. Consulté le 20 avril 2020.

Tłı̨chǫ Government (2014) *K’àgòò tį̀li Deè: Traditional Knowledge Study for the Proposed All-Season Road to Whatì*. Préparé par le Tłı̨chǫ Research and Training Institute. Trouvé à http://reviewboard.ca/upload/project_document/EA-1617-01_Traditional_Knowledge_Study_Report - May 16 16.PDF. Consulté le 20 avril 2020.

TMAC Resources Inc. (TMAC) (s.d.) *Volume 2 Section 2. Traditional Knowledge-IMTE.pdf*. Trouvé à https://www.nirb.ca/portal/dms/script/dms_download.php?fileid=314923&applicationid=124148&sessionid=0435stha4l72lopfq5i097qvj2. Consulté le 22 avril 2020.

Tsuji, L. J. S., McCarthy, D. D., Whitelaw, G. S. et MES, J. M. (2011). Getting back to basics: the Victor Diamond Mine environmental assessment scoping process and the issue of family-based traditional land versus registered traplines. *Impact Assessment and Project Appraisal*. Taylor & Francis, 29(1), pp. 37–47. doi: [10.3152/146155111X12913679730755](https://doi.org/10.3152/146155111X12913679730755).

Usher, P. J. (2000). Traditional Ecological Knowledge in Environmental Assessment and Management. *ARCTIC*, 53(2), pp. 183–193. doi: [10.14430/arctic849](https://doi.org/10.14430/arctic849).

Vanclieaf, D. (2014). Extraction and Empowerment: The Application of Traditional Knowledge Within the Development of the NWT BHP Ekati Diamond Mine. *Laurier Undergraduate Journal of the Arts* 1(5), pp. 59–70.

Westwood, A. R., Olszynski, M., Fox, C. H., Ford, A. T., Jacob, A. L., Moore, J. W. et Palen, W. J. (2019). The Role of Science in Contemporary Canadian Environmental Decision Making: The Example of Environmental Assessment. *University of British Columbia Law Review*, 52(1), pp. 243–292.

Whitelaw, G. S., McCarthy, D. D. et Tsuji, L. J. S. (2009). The Victor Diamond Mine environmental assessment process: a critical First Nation perspective. *Impact Assessment and Project Appraisal*. Taylor & Francis, 27(3), pp. 205–215. doi: [10.3152/146155109X465931](https://doi.org/10.3152/146155109X465931).

Wilson, B. J., Carlson, M., Iverson, M., Straker, J. et Sharpe, S. (2016) *An Assessment of the Cumulative Effects of Land Use and Management in SSN*. Préparé pour St’kemlupsemc Te Secwepemc Nation Review Panel pour le projet proposé de KGHM Ajax Mining.

Wilson, B. J., Nordquist, D., Straker, J., MacDonald, R., Iverson, M. et Barker, T. (2018). *An Assessment of the Cumulative Effects of Land Use and Management in the Adams River Watershed*. Préparé pour la bande indienne d’Adams Lake.

Wilson, B. J., Sullivan, M., Carlson, M. et Nordquist, D. (2019). *Developing a Salmon Threat Index for Use in Cumulative Effects Assessments and Planning*. Préparé pour la bande indienne d’Adams Lake.

Wright, A. L., Gabel, C., Ballantyne, M., Jack, S. M. et Wahoush, O. (2019). Using Two-Eyed Seeing in Research With Indigenous People: An Integrative Review. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, pp. 1–19. doi: [10.1177/1609406919869695](https://doi.org/10.1177/1609406919869695).

Younging, G. (2018). *Elements of Indigenous style: a guide for writing by and about Indigenous Peoples*, Brush Education (Indigenous Collection), Edmonton, AB.

Zanotti, L. et Palomino-Schalscha, M. (2016). Taking different ways of knowing seriously: cross-cultural work as translations and multiplicity. *Sustainability Science*, 11(1), pp. 139–152. doi: [10.1007/s11625-015-0312-x](https://doi.org/10.1007/s11625-015-0312-x).



Appendix B Questionnaire



TWO WORLDS
CONSULTING

6 avril 2020

Préparation de l'entrevue – 6 avril 2020

Two Worlds Consulting est un groupe conseil autochtone spécialisé dans les questions sociales et environnementales. L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) nous a demandé de préparer un rapport sur l'utilisation du savoir autochtone (SA) et de la science occidentale (la science) dans le cadre des évaluations d'impact. Plus précisément, nous sommes à la recherche d'exemples concrets et de leçons tirées provenant de différentes instances qui donnent un aperçu de la façon dont l'Agence pourrait combiner les deux systèmes de connaissances dans le cadre des évaluations d'impact réalisées d'un bout à l'autre du Canada. L'Agence souhaite obtenir des indications pratiques et réalisables plutôt que de l'information sur les principes théoriques. C'est pourquoi une partie de la recherche consiste à mener des entrevues avec des praticiens afin de connaître leurs perspectives et leur expérience à ce sujet. Nous travaillons de concert avec l'Agence pendant tout le processus, et procérons à une analyse documentaire portant, entre autres, sur des documents fournis par l'Agence. Le résultat final de toute cette recherche sera un rapport présentant quatre études de cas qui éclairera les discussions de deux comités de l'Agence (le Comité consultatif technique des sciences et des connaissances et le Comité consultatif autochtone) au sujet du SA et de la science. Enfin, ces travaux respectent l'engagement à garantir la conformité du processus d'évaluation d'impact aux [Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones](#) et l'engagement du gouvernement du Canada à mettre en œuvre la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) (DNUDPA).

L'entrevue prendra environ une heure, et votre participation est volontaire. L'information que vous fournirez pourra être utilisée par l'Agence dans le cadre de l'élaboration d'une politique et de directives. Aucun commentaire ne sera attribué à une personne particulière, et vos réponses demeureront entièrement confidentielles. Ce travail est réalisé conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du gouvernement fédéral, ainsi qu'aux politiques propres à l'Agence telles que la Politique sur l'intégrité scientifique.

Nous prendrons des notes manuscrites textuelles pendant l'entrevue, qui ne sera pas enregistrée. Nous vous remettrons un résumé de nos notes à la suite de l'entrevue, aux fins d'examen et de validation. Si nous manquons de temps pour aborder tous les sujets prévus, vous aurez l'occasion de nous communiquer de l'information à ce sujet lorsque vous recevrez le résumé. Nous avons défini quatre thèmes dont nous aimerais discuter avec vous. Nous commencerons par expliquer un peu plus en détail le contexte du projet; viendront ensuite quelques questions à propos de votre rôle et de votre expérience, puis nous nous pencherons plus attentivement sur les perspectives que vous pourriez partager. Enfin, vous avez la possibilité de mettre fin à l'entrevue à tout moment.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Heidi Klein (hklein@twoworldsconsulting.com) ou Sarah Ravensbergen (sravensbergen@twoworldsconsulting.com). TWC appuie les efforts visant à mettre en œuvre la DNUDPA et les recommandations du rapport *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation. TWC s'est acquitté de son affectation de sorte que la collaboration avec les Autochtones se déroule de manière juste, équitable et respectueuse.

Nom du participant	
Rôle / titre	
Organisation / affiliation	
Date de l'entrevue	

1. Consentez-vous à ce que vos renseignements soient inclus dans le rapport final? Oui Non
2. Consentez-vous à ce que certains de vos propos soient cités dans le rapport final (sans que votre nom soit mentionné)? Oui Non
3. Avez-vous des questions avant de commencer?

Contexte général et cadre de l'entrevue

En prévision de l'entrevue, TWC a tenu compte des rôles assumés par l'Agence pendant tout le processus d'évaluation d'impact²³. Aux fins de la présente recherche, nous nous concentrerons sur les rôles suivants : 1) l'Agence fournit des consignes concernant ses attentes relatives à la présentation du SA et de la science dans les études d'impact ou du soutien à la collecte du SA réalisée par les groupes autochtones; 2) l'Agence évalue elle-même les études d'impact et l'utilisation qui y est faite du SA et de la science ou fournit le soutien nécessaire à l'évaluation. Reconnaissant ces rôles, TWC a dégagé deux thèmes qui concernent la prestation de consignes relatives à la collecte et à la documentation, ainsi que deux thèmes qui ont trait au processus d'examen et d'évaluation. Nous aborderons chacun de ces thèmes, mais nous aimerions d'abord en savoir davantage sur votre rôle et votre expérience en général.

Entrée en matière

- Veuillez décrire votre organisation et le type de travail que vous faites.
- Depuis combien de temps faites-vous ce travail? Depuis combien de temps êtes-vous au service de cette organisation?
- De façon générale, quelle est votre expérience en ce qui concerne l'intégration du SA et de la science dans le cadre du processus d'évaluation d'impact?

²³ « Impact » désigne les changements positifs et négatifs, directs et indirects.

Consignes : contexte culturel

Souvent, la connaissance du contexte culturel débute et se termine par la définition du savoir autochtone. Nous cherchons à comprendre comment le contexte culturel est cerné lors de la préparation des études d'impact, et à déterminer si une meilleure compréhension du contexte culturel facilite l'examen des évaluations d'impact. Nous aimerais avoir des suggestions de pratiques exemplaires.

- Selon vous, est-il important de bien comprendre le contexte culturel lors de la préparation des études d'impact? Dans l'affirmative, comment le processus peut-il être amélioré?
- Quels difficultés avez-vous rencontrées en ce qui concerne le fait de comprendre le SA ou la science dans le cadre du processus d'évaluation d'impact? [Dans la mesure du possible, invitez le participant à aborder les sujets particuliers ci-dessous.]

Sujets de discussion possibles :

- Nombreux concepts et définitions du SA.
- Quel SA recueillir et comment le présenter?
 - Règles et contexte culturels.
- La connaissance du contexte culturel facilite-t-elle la compréhension des différentes visions du monde, c'est-à-dire, celles qui soutiennent le SA ou la science?
- Savoir propre à chaque sexe et savoir intergénérationnel.
- Cadres et pratiques liés au processus d'évaluation d'impact et leur influence sur la compréhension du SA.

Consignes : méthodes et approches

Nous voulons savoir si la façon dont le SA et la science sont recueillis et documentés influence l'utilisation qui en est faite dans les rapports d'étude d'impact et d'évaluation d'impact. Nous aimerais avoir des suggestions de pratiques exemplaires.

- À votre avis, quels sont les éléments essentiels d'une bonne pratique de collecte et de documentation du SA? Pourquoi?
- Selon vous, quelles sont les techniques qui permettent de recueillir et de documenter efficacement le SA et la science en parallèle? Pourquoi? [Dans la mesure du possible, invitez le participant à aborder les sujets particuliers ci-dessous.]

Sujets de discussion possibles :

- Choix du moment de la mobilisation des détenteurs de savoir.
- Choix du moment de la collecte du SA et temps nécessaire à cette collecte.
- Participation à la collecte (genre, jeunes).

- Collaboration des détenteurs de savoir autochtone et des scientifiques.
 - Qu'ont-ils fait? Ont-ils procédé à la conception de l'étude? Ont-ils partagé leurs connaissances sur la région? Comment cela s'est-il passé?
 - Ont-ils travaillé de concert pour comprendre leurs connaissances respectives et déterminer comment elles permettent de comprendre les répercussions du projet?
 - Ont-ils échangé des connaissances sur l'écologie, telles que les réseaux trophiques et les variations observées au fil des saisons et des années?
- Collecte du SA.
 - Qui effectue la collecte et la documentation? Est-ce que cela a fait une différence au chapitre de la qualité de l'étude d'impact?
- Qu'est-ce qui est recueilli?

Information sur les conditions de référence; connaissances sur les conditions actuelles; savoir antérieur; connaissances sur les terres et l'écologie; connaissances relatives à la culture, aux cycles saisonniers, à la spiritualité, à la santé, aux conditions sociales et économiques, etc.

Analyse : mise en application

Le SA et la science doivent être pris en compte parallèlement dans le cadre du processus d'évaluation d'impact. En l'occurrence, nous voulons savoir comment le SA et la science ont été présentés ou communiqués dans les études d'impact. Nous aimerais avoir des suggestions de pratiques exemplaires.

- À votre avis, la façon dont le SA et la science sont combinés a-t-elle influé sur l'examen? Pourquoi? [Dans la mesure du possible, invitez le participant à aborder les sujets particuliers ci-dessous.]

Sujets de discussion possibles :

- Présentation des conditions de référence selon le SA et la science.
- Présentation et utilisation de la définition de la portée de l'évaluation d'impact et de l'étude d'impact (p. ex., sélection des composantes valorisées et prise en compte de l'étendue géographique).
- Bonne utilisation du SA parallèlement à la science.

Analyse : évaluation

L'Agence, les ministères fédéraux et le personnel ont l'obligation d'évaluer les effets d'un projet. Aux fins de l'examen, le SA et la science sont pris en considération dans le cadre de l'évaluation des effets éventuels. Nous sommes à la recherche de suggestions de pratiques exemplaires.

- D'après ce que vous avez observé, comment le SA et la science sont-ils évalués dans le cadre de ce processus? Avez-vous constaté des divergences à ce sujet? Qu'avez-vous observé? Dans l'affirmative, quels sont les moyens qui, d'après vous, permettraient de résoudre ces

divergences? [Dans la mesure du possible, invitez le participant à aborder les sujets particuliers ci-dessous.]

- Avez-vous observé des approches qui pourraient être appliquées par les examinateurs et qui leur fournirait des orientations sur l'utilisation et la mise en application du SA et de la science, telles qu'une liste de vérification ou des indicateurs liés à la prise en compte adéquate du SA? Qu'en est-il de la qualité de l'utilisation et de la mise en application?

Sujets de discussion possibles :

- Divergence entre le SA et la science, et origine de cette divergence.
- Façons acceptables de tenir compte du SA dans le cadre de l'évaluation.
- Acceptabilité de la rétroaction relative à la collecte et à la présentation du SA [mais pas au SA lui-même].
- Différences observées dans l'interprétation des répercussions et traitement de ces différences.

Exemples de projets

Enfin, TWC souhaite obtenir des exemples d'évaluations environnementales ou d'évaluations d'impact de grands projets qui sont pertinents pour les thèmes cernés (méthodes et approches, contexte culturel, mise en application et évaluation).

- Nous sommes à la recherche de recommandations et de documents pertinents. Pouvez-vous nous fournir des exemples de projets qui, de votre avis, mettent en lumière des pratiques exemplaires ayant trait aux thèmes dont nous avons parlé (méthodes, approches, mise en application, etc.)? [Dans la mesure du possible, invitez le participant à aborder les sujets particuliers ci-dessous.]

Sujets de discussion possibles :

- Éventuelles suggestions concernant les évaluations de grands projets.
- Quels thèmes sont abordés?
- Pourquoi propose-t-on ce projet?

Dernières observations et commentaires finaux

Les questions suivantes visent à obtenir des observations et des commentaires finaux.

- Quels enjeux avez-vous dû résoudre lorsque vous travailliez avec le SA et la science et comment ont-ils été résolus? À votre connaissance, comment la situation a-t-elle changé avec la nouvelle loi? Si la situation n'a pas évolué, vous attendez-vous à ce que les choses changent? Pourquoi?
- Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter?

Fin de l'entrevue — Merci de votre participation. TWC vous fournira un résumé de l'entrevue, aux fins de validation. [L'intervieweur doit confirmer les coordonnées du participant, aux fins de la communication des notes.]

Appendix C Lettre de présentation



Impact Assessment
Agency of Canada Agence d'évaluation
d'impact du Canada

160 Elgin St., 22nd floor 160, rue Elgin, 22e étage
Ottawa ON K1A 0H3 Ottawa ON K1A 0H3

RE: Interview with Two Worlds Consulting for work on Indigenous knowledge and science in impact assessment

To whom it may concern,

The Impact Assessment Agency of Canada has contracted Two Worlds Consulting to prepare a report of case studies on Indigenous knowledge and science in impact assessment. We hope you are available to provide them with an interview to hear your experience and perspective on this important topic.

This work is being done to inform a joint discussion of the Agency's two advisory committees, the [Indigenous Advisory Committee and the Technical Advisory Committee on Science and Knowledge](#), on the topic of Indigenous knowledge and science in impact assessments. The work will also inform the Agency's implementation of the *Impact Assessment Act*.

The consultant's report will provide to the committees case studies that show methods and processes to help bring the two knowledge systems together, and how to address issues related to the topic (such as how to bridge world views and how to create ethical space appropriately and respectfully).

Providing Two Worlds Consulting with an interview will help the expert advisors on our committees and Agency staff in their work on this important topic under the *Impact Assessment Act*. We sincerely hope you are able to participate so that your valuable perspective is included in the report. Thank you very much for considering this request.

Sincerely,

Miriam Padolsky,
Director of Science Policy
Impact Assessment Agency of Canada

OBJET : Entrevue avec Two Worlds Consulting au sujet de l'utilisation du savoir autochtone et de la science dans le cadre des évaluations d'impact

Madame, Monsieur,

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada a embauché le groupe conseil Two Worlds Consulting en vue de la préparation d'un rapport sur l'utilisation du savoir autochtone et de la science occidentale dans le cadre des évaluations d'impact. Nous espérons que vous serez disponible pour participer à une entrevue visant à faire part de votre expérience et de votre point de vue à l'Agence en ce qui concerne ce sujet important.

Ce travail vise à éclairer la discussion qu'auront les deux comités consultatifs de l'Agence (le Comité consultatif autochtone et le Comité consultatif technique des sciences et des connaissances) à propos de l'utilisation du savoir autochtone et de la science dans les évaluations d'impact. Le travail éclairera également la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation d'impact* par l'Agence.

Dans son rapport, le groupe conseil présentera aux comités des études de cas qui mettent en lumière les méthodes et les processus permettant de réunir les deux systèmes de connaissances et de résoudre les enjeux connexes (tels que la réconciliation des deux visions du monde et la création d'un espace éthique de façon appropriée et respectueuse).

En acceptant de participer à l'entrevue de Two World Consulting, vous aiderez les experts-conseils de nos comités et le personnel de l'Agence à s'acquitter de leur tâche relativement à cet important volet de la *Loi sur l'évaluation d'impact*. Nous espérons sincèrement que vous serez en mesure de participer, de sorte que votre point de vue crucial soit inclus dans le rapport. Nous vous serions reconnaissants de prendre notre demande en considération.

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Miriam Padolsky

Directrice, Politique scientifique

Agence d'évaluation d'impact du Canada



TWO WORLDS
CONSULTING